

HISTOIRE DE LA VILLE DE FONTAINE-L'ÉVÊQUE

Par J.A.S. PARÉE

- INTRODUCTION
- FONTAINE-L'ÉVÊQUE ET SON NOM
- LES TEMPS ANCIENS
- LA PÉRIODE GAULOISE
- LES PÉRIODES ROMAINE ET FRANQUE
- LA PÉRIODE FÉODALE
- LA PHYSIONOMIE DE FONTAINE A LA FIN DU XIII^e SIECLE
- DU XIVE AU XVIII^e SIÈCLES
- FONTAINE-L'ÉVÊQUE AU XIX^e SIÈCLE
- L'INDÉPENDANCE BELGE (de 1830 à 1914)
- LA GUERRE 1914-1918
- L'ENTRE-DEUX-GUERRES
- LA GUERRE DE 1940-1945
- DE 1945 A NOS JOURS
- ASPECT SYNTHÉTIQUE DE LA VILLE ACTUELLE

INTRODUCTION

Le texte reproduit ci-après provient intégralement du livre de Joseph Parée

HISTOIRE DE LA VILLE DE FONTAINE-L'ÉVÊQUE

paru en 1968. Joseph Parée (1920-1985) a été bourgmestre de Fontaine-l'Évêque de 1953 à 1982.

Le texte de Joseph Parée est basé à son tour sur le travail de A.-G. DEMANET, *RECHERCHES HISTORIQUES SUR LA VILLE ET LA SEIGNEURIE DE FONTAINE-L'ÉVÊQUE* écrit en 1881.

Nous exprimons ici toute notre gratitude à madame Veuve Parée qui nous a autorisés à publier in-extenso l'œuvre de son mari, Joseph Parée.

FONTAINE-L'ÉVÊQUE ET SON NOM

Le premier document connu citant le nom de Fontaine date de l'an 868 ; il s'agit du polyptyque de l'abbaye de Lobbes. Ce polyptyque consiste en un relevé général de toutes les propriétés terriennes de l'abbaye qui possédait des biens dans 174 localités.

À cette époque, Fontaine et Leernes ne forment encore qu'une seule commune qui s'appelle LERNA FONTANIS (Lerne aux Fontaines).

Le mot Fontaine s'explique facilement par le nombre de sources existant sur le territoire. Le mot *Lerna* est moins aisé à définir ; certains auteurs le traduisent en *désert* ou *petit désert* (Lierne ou l'ernel) ; d'autres le faisant remonter au mot celtique *Lederna* donnent la signification *rivière bouillonnante*.

Nous présentons une troisième hypothèse qui semble serrer la vérité de plus près. Nous avons retrouvé un mot latin *herna*, cité dans Virgile et qui signifie *Pierre*. La traduction serait alors *Pierre aux fontaines*. Or à cette époque, l'article *Li* était couramment employé ; l'appellation devient *li herna fontanis* (la pierre aux fontaines). L'article et le substantif se sont soudés par la suite pour former *Liherna* qui, en wallon est devenu *Lierne* (Leernes).

Une rivière traverse les deux localités et s'appelle l'Ernelle (anciennement l'Hiernel). La traduction finale deviendrait donc **La pierre aux fontaines**, appellation qui se justifierait car sur le territoire des deux communes la roche affleure ; dans le domaine du château, l'Ernelle coule entre deux rives verdoyantes où apparaissent, de-ci de-là, des têtes de roches. Enfin plusieurs carrières de pierre (nommée pierre de Fontaine) ont été ou sont encore exploitées à Fontaine comme à Leernes.

Nous accordons donc notre préférence à la signification suivante :

LERNA FONTANIS la pierre aux fontaines.

C'est en 1234 que Fontaine fut démembrée de *Lerna fontanis*.

Dès ce moment, nous avons à faire à deux communes distinctes : Leernes et Fontaine. Il est toutefois intéressant de constater que dans l'itinéraire de St Bernard, en 1146, document dont nous parlerons plus loin, le nom de Fontaine figure déjà seul et à plusieurs reprises. La dénomination actuelle **Fontaine-l'Évêque** fut acquise vers 1251. Le seigneur de Fontaine s'appelait alors Nicolas ; après s'être adonné au métier des armes, il embrassa l'état ecclésiastique. Il fut chanoine de Cambrai, archidiacre de Valenciennes et prévôt de Soignies ; enfin, le pape Innocent IV le sacra, lui-même, évêque de Cambrai.

C'est en souvenir de ce grand événement que le nom d'évêque fut ajouté à celui de Fontaine.

LES TEMPS ANCIENS

LA PRÉHISTOIRE

Il est certain que Fontaine-l'Évêque a été un lieu de séjour et de rencontre des hommes préhistoriques ; non seulement des objets et instruments de l'âge de la pierre furent trouvés dans les communes voisines : Forchies, Goutroux, Monceau, Landelies, Montignies-le-Tilleul, mais, sur le territoire même de la ville, furent découvertes deux pièces qui accréditent cette thèse. La première consiste en une lame en silex brun foncé trouvée près de l'étang de la panneterie de Beaulieusart en 1929.

Il s'agit d'un grattoir dont les retouches latérales serviraient à faciliter l'emmanchement ou à former un racloir (longueur : 10 cm environ). La seconde, trouvée l'année précédente, au boulevard du Nord à proximité des anciens remparts, est une simple lame de 20 cm dont l'utilisation est indéfinissable et dont la forme est plus ou moins triangulaire. Ces deux objets appartiennent à la société d'archéologie et de paléontologie de Charleroi.

De plus, des chemins de l'âge du bronze et du fer sur notre territoire en firent un retranchement des temps primitifs. Ces voies antiques étaient :

- un chemin venant d'Anderlues vers Goutroux et Monceau par la Blanche Maison, rue du Repos, rue J. Despy, de la Montagne, de l'Indépendance, rue Général de Gaulle, rue Buchet, Chemin des 12 apôtres ;
- un chemin venant de Cambrai par Binche, Anderlues et passant par Fontaine au Chemin Roton, rue Cressonnière, impasse du Marais, rue Bouverie, Place Cornille, rue Roquette, Grange Pain, rue de Roux, Croix Favresse, rue Grand Moulin, rue Paradis et filant vers la Sambre ;
- le plus ancien des trois était celui qui venait de Spiennes, atteignait Hougarde à Leernes et traversait notre cité par la rue de Beaulieusart, la rue St Bernard, les Gaulx, la Ruelle aux Loups, la Croix Favresse, la rue du Gros Terril et le bois de la Charbonnière.

La Croix Favresse était un carrefour assez important en ces temps éloignés ; il s'y dressait une pierre de taille grossièrement sculptée qui devait servir de soutènement à un ancien édicule païen, existant bien avant l'arrivée des missionnaires chrétiens en Gaule. Là, était adorée une divinité païenne dont on a malheureusement perdu le souvenir.

LA PÉRIODE GAULOISE

A l'arrivée de Jules César en Belgique (57 av. J.-C.), notre pays était couvert d'une immense forêt impénétrable : **la forêt charbonnière**. Le bois de la charbonnière qui sépare Fontaine de Goutroux reste, aujourd'hui, un souvenir de cette époque. Le sol du Hainaut était occupé par trois peuplades :

- Les Nerviens occupaient le Hainaut français, la région de Cambrai et le Hainaut belge jusqu'à une limite se situant entre Fontaine et Charleroi.
- Les Aduatiques occupaient la région de Charleroi, une partie du Brabant et la province de Namur.
- Les Ménapiens qui, de la Mer du Nord, descendaient jusqu'à Tournai et occupaient la rive gauche de l'Escaut.

Les habitants de notre territoire étaient donc Nerviens mais se trouvaient déjà en zone frontière (point capital dans l'histoire de notre ville). Le manque de documents sur cette période ne permet pas de donner des renseignements exacts, mais il est certain qu'un oppidum gaulois existait chez nous dans le bois de la charbonnière. L'ouvrage consistait en une tour circulaire dominant la vallée de l'Ernelle, dont il ne restait que les fondations aux environs de 1840.

LES PERIODES ROMAINE ET FRANQUE

Ici aussi, les documents manquent pour donner des détails sur ces époques. En 1865, furent mis à jour les vestiges d'une villa romaine à la limite de Forchies, au bord du ruisseau *la Charbonnière*, lors du terrassement de la rue de Roux allant vers Sart-lez-Moulin.

Il y a aussi lieu de signaler la découverte des restes d'un cimetière romain en 1895 au Calvaire Mascaux. On y trouva des pièces de monnaie à l'effigie de Néron. Lors de la création du chemin de fer industriel du charbonnage de Forchies en 1856, on trouva sur le territoire de Fontaine, à quelque 600 mètres à l'ouest du puits numéro 14 à Goutroux, des sépultures franques renfermant des objets de bronze et des poteries qui furent remis au Cercle archéologique de Charleroi.

A l'époque franque, il y eut une grande période de défrichement des terres. Notre cité, unie à Leernes, devint un vaste domaine agricole. En 866, elle comprenait deux sortes d'habitants : les colons libres et les serfs. Le territoire se répartissait en 100 bonniers de bois, 150 bonniers de terre arable et 6 bonniers de prairies. Les terres cultivées, dont un quart environ constituait la réserve seigneuriale, occupaient 220 paysans. Le domaine possédait encore 9 brasseries et 2 moulins.

LA PÉRIODE FÉODALE

LES PREMIERS DOCUMENTS

Nous avons vu dans l'étude du nom, que le premier document écrit citant notre ville date de 868, époque où Fontaine faisait partie du vaste domaine agricole de l'Abbaye de Lobbes.

Le second texte de 1162, est dû à Geoffroi, abbé de Clairvaux.

Son ouvrage s'intitule *L'itinéraire de St Bernard en 1146* et commente le voyage que fit St Bernard de Liège à Cambrai. Il s'arrêta notamment à Fontaine, rendit la vue à un aveugle et guérit un jeune paralytique à l'entrée de la ville. Le chemin qu'il suivit sur notre territoire prit son nom ; il allait de la rue Luton à la Place Brogniez par un sentier presque parallèle à la rue du Parc actuelle, filait dans la ville par l'esplanade et s'arrêtait rue Louis Delattre à l'actuelle pharmacie des mutualistes.

Sur la place Brogniez, fut édiflée une chapelle en mémoire de ce miracle ; elle possédait un petit autel où se trouvait une statue en bois, on pouvait faire le tour de la chapelle qui possédait quelques sièges pour les fidèles ; on y célébrait annuellement une messe chantée le 20 août, jour de la fête du saint. Cette chapelle, aujourd'hui disparue, existait encore en 1886 et avait été restaurée en 1848 ; elle se situait exactement le long de la voirie actuelle sur la place et au niveau du chœur du temple évangélique.

Autre document : par un acte de l'an 1154, Henri II, évêque de Liège, déclare que, pour l'utilité de son église, il a acquis plusieurs châteaux notamment celui de Fontaine. Or, le château actuel remonte au XIIIe siècle ; il faut donc en conclure qu'un autre château existait avant celui que nous connaissons encore de nos jours, sans doute bâti sur le même emplacement.

Dans les archives de l'abbaye de Lobbes, une notification de l'année 1251 de Nicolas, évêque de Cambrai, seigneur de Fontaine-l'Évêque et haut-voué de Gilly, rappelle que la moitié, dans les houillères de Gilly et dans tout ce qui en provient, appartient de temps immémorial à l'abbaye de Lobbes, l'autre moitié lui appartenant. La permission d'ouvrir la terre dépend du seigneur à qui il revient un certain droit.

LA CHARTE DE 1212

Mais la pièce la plus importante du Moyen-âge reste la charte Wauthier de 1212. C'est une véritable constitution par laquelle Wauthier, deuxième seigneur de Fontaine, règle avec ses vassaux les droits seigneuriaux, les corvées et les rapports entre les bourgeois et lui. Par cette charte, ces derniers doivent reconnaître le seigneur et lui obéir, mais seulement après que celui-ci a fait le serment de sauvegarder leurs droits et privilèges. Cette constitution fut confirmée par Baudhuin de Hennin, douzième seigneur de Fontaine en 1422 et resta en vigueur jusqu'à la Révolution française. Elle assurait aux bourgeois de notre ville, la liberté individuelle, le droit de propriété, le pouvoir d'hériter, l'exemption des charges serviles et des épreuves judiciaires, elle prévoyait encore la limitation du service militaire.

LES AVANTAGES POUR LES FONTAINOIS

Les premiers seigneurs de Fontaine, installés dans leur château construit sur la roche et entouré de deux rivières, l'Ernelle et la Babelonne, étaient bien défendus contre l'extérieur. Les manants avaient bâti leur chaumière à l'abri des murailles du château et travaillaient durant la bonne saison, sur les terres du seigneur. L'hiver, le travail manquait ; aussi avaient-ils construit une modeste forge

adossée à leur logis. Toute la famille travaillait : la mère et les enfants manœuvraient le soufflet pour entretenir le feu et chauffer le fer ; le père fabriquait à la main, des clous et des chaînes. Incapable de travailler et de vendre à la fois, l'ouvrier cloutier remettait son travail à un intermédiaire qui se chargeait de la vente. Cette pratique locale prit vite de l'extension, aussi fallut-il de plus en plus de matières premières. Trop pauvre pour posséder des stocks de fer, l'ouvrier cloutier s'en remit à l'intermédiaire qui devint rapidement le patron cloutier ; il fournissait la matière, payait le travail de l'ouvrier et se chargeait d'écouler les produits finis.

Entre le château et le peuple se créa ainsi une classe aisée de bourgeois qui prit de plus en plus d'importance. Ce sont eux qui parvinrent à arracher au seigneur la charte de 1212. Le seigneur avait besoin d'argent, les bourgeois lui en donnaient moyennant certains avantages.

Dès ce moment, c'est parmi eux que le seigneur choisit ses magistrats ; ils formèrent bientôt l'autorité communale. Cette charte de 1212 reste donc le premier acte d'affranchissement de la commune vis-à-vis du seigneur.

LA PHYSIONOMIE DE FONTAINE À LA FIN DU XIII^e SIÈCLE

Lorsque, en 1272, mourut l'évêque Nicolas, troisième seigneur de Fontaine, la ville avait pris la forme qu'elle devait garder jusqu'au XIX^e siècle. Le château était déjà flanqué de la chapelle que nous connaissons aujourd'hui ; le plan d'ensemble des constructions affectait la forme d'un carré défendu par 7 tours ; une d'elles, de forme carrée, le donjon se dressait à droite de la porte d'entrée.

Des fortifications et des fossés larges et profonds protégeaient la ville ; les remparts (dont quelques vestiges existent encore aux boulevard du Nord et du Midi) avaient une longueur de 2.800 mètres. Ils suivaient à peu de chose près, les rues suivantes : boulevard du Nord, place des Ecoles (trieu des bois), rue de la Station, chemin de la Roquette, le gazomètre, l'usine Otlet, la rue J. Wauters, la rue du Parc l'Esplanade, le quartier latin, le boulevard du Midi, la rue de la Babelonne pour revenir au boulevard du Nord.

Ces fortifications étaient percées de cinq portes appelées :

- Porte du Marteau
- Porte de Leernes
- Porte de Binche
- porte de Nivelles
- Porte de la Bouverie

Elles aboutissaient à la place communale qui connaissait déjà son marché et ses foires.

Ce marché était bien antérieur au XIII^e siècle. Il devait son origine au fait que, se situant à proximité du chemin de Liège à Cambrai fort fréquenté aux Xe et XI^e siècles, il était un lieu d'échange pour les caravanes de marchands qui allaient de France en Allemagne et vice-versa. Au XIII^e siècle, les cultivateurs locaux et les vendeurs de clous se mêlèrent aux marchands ambulants. La ville fut d'ailleurs entourée de murailles pour la garantir contre les voleurs et les maraudeurs qui parcouraient le pays : ce n'est que plus tard que les remparts eurent une destination militaire.

C'est sans doute à cette époque que fut ouverte la première maison de ville ; elle se situait place communale, à proximité de la petite rue du marché, probablement à l'endroit où un café installé aujourd'hui porte comme enseigne «Aux Armes de Fontaine».

L'église St-Vaast existait en 1211 et s'appelait *Chapelle de Boegnies*. La preuve en est faite par un document de cette date signé à l'Abbaye d'Aulne par le seigneur Wauthier. Elle fut détruite, peut-être incendiée; on la reconstruisit, mais ce ne fut qu'en 1785 qu'elle connut sa forme actuelle.

L'église St-Christophe fut érigée en 1245 et entourée d'un petit cimetière dont on voit encore le tracé de nos jours. St Christophe étant le patron des voyageurs, il est probable que l'Eglise dut son origine à sa situation près d'une voie de communication importante. Contrairement à ce que l'on croit généralement l'église St-Vaast est donc plus ancienne que la paroisse St-Christophe.

- St-Christophe dépendait de l'évêché de Cambrai qui relevait de l'archevêché de Reims.
- St-Vaast faisait partie du diocèse de Liège ressortissant de la principauté ecclésiastique de Cologne.

Les jours de jeûnes et d'abstinence n'étant pas toujours en concordance d'un diocèse à l'autre, il en résultait que les Fontainois n'avaient qu'à traverser la grand'rue, limite des deux paroisses pour faire gras chez les voisins d'en face, lorsqu'ils ne pouvaient le faire chez eux.

A l'intérieur de la ville fortifiée vivaient, en plus du seigneur et de ses gens, des bourgeois dont les principales occupations étaient le commerce, l'artisanat, les fonctions administratives et religieuses. Il existait même un atelier de sculpture réputé pour son travail «fin et délicat»; une statue en bois de cette époque peut encore être admirée aujourd'hui dans un musée de New York.

Hors des murs, de petites fermes étaient disséminées dans la campagne. Les paysans y cultivaient l'avoine, l'épeautre, le froment, le lin ; ils pratiquaient l'élevage des bovidés, des porcs, des moutons. Des brasseries et des moulins étaient installés çà et là, spécialement le long de l'Ernelle.

Quant à l'industrie, elle consistait en la fabrication des clous à la main comme nous venons de le voir.

DU XIV^e AU XVIII^e SIÈCLES

FONTAINE-L'ÉVÊQUE, VILLE FRANCHE

Fontaine-l'Évêque, située à la frontière des pays nerviens et aduatiques, vit cette frontière confirmée au Moyen-âge. Non seulement son territoire était partagé en deux paroisses bien distinctes, l'une relevant de l'évêché de Cambrai, l'autre de celui de Liège, mais encore elle fut l'objet des convoitises politiques du Comté de Hainaut et de la Principauté de Liège. Cette position favorable permit à la ville de jouir d'une certaine indépendance durant quatre siècles ; elle n'envoyait de députés ni aux États du Hainaut, ni à ceux de Liège et se qualifiait de franche et souveraine.

Le seigneur battait monnaie et exerçait la justice en son nom propre ; les habitants ne payaient l'impôt ni à l'un ni à l'autre de ces États. Cette situation eût pu être bénéfique pour la cité si, à plusieurs reprises, le seigneur n'avait montré un penchant pour le Hainaut alors que la population prenait le parti de la principauté de Liège. De là découlèrent de nombreuses occupations du territoire, des incendies et des ruines.

LES ÉVÉNEMENTS POLITIQUES

Déjà en 1313, Guillaume Ier le Bon, comte du Hainaut et Adolphe, évêque de Liège avaient rédigé un mémoire par lequel ils choisissaient la ville de Fontaine-l'Évêque comme lieu de réunion des arbitres pour le cas où une contestation surgirait entre les gens des deux pays.

En 1395, les bourgeois de Fontaine avaient à se plaindre du non-respect de certaines chartes et privilèges par leur seigneur Baudouin VI de Hennin qui voulait substituer à la loi de Liège celle du Hainaut ; la Cour de Fontaine, formée des notables de la ville déclara que Fontaine était du jugement des échevins de Liège quoiqu'elle eût cependant des droits et privilèges particuliers.

Ces mêmes magistrats fontainois formèrent en outre une confédération avec les 13 villes de la Principauté de Liège ; celles-ci promirent «confort et assistance» à Fontaine pour lui assurer la libre jouissance de ses droits et privilèges.

Mais en 1408, les 13 villes se révoltèrent contre leur prince-évêque Jean de Bavière ; elles firent appel à l'aide des bourgeois de Fontaine tandis que le seigneur soutenait l'évêque. Cela dégénéra en une véritable guerre locale entre le châtelain et ses vassaux ; les bourgeois de Fontaine brûlèrent le château tandis que les hommes du seigneur s'en prenaient à la ville : la maison communale fut vraisemblablement incendiée puisque la fameuse charte de 1212 disparut lors de cette émeute.

En 1441, Baudouin VII de Hennin, nouveau seigneur de Fontaine et neveu du précédent, abandonna la politique suivie jusqu'alors par ses prédécesseurs et reconnut la souveraineté de la principauté de Liège sur Fontaine-l'Évêque afin que *ses successeurs ne puissent attenter aux chartes, libertés et privilèges et n'y introduisent aucun usage du pays de Hainaut.*

Malgré cela, de nouvelles querelles se présentèrent dans les années qui suivirent.

En 1465, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, poursuivait la constitution d'un état important dont le Hainaut ferait partie. Ses troupes furent envoyées à Fontaine pour défendre la ville contre les

Liégeois ; de simples escarmouches eurent lieu, mais une garnison fut laissée dans nos murs pendant de longs mois.

En 1502, suite à de nouveaux démêlés, Marguerite d'York, veuve de Charles le Téméraire, dans une sentence arbitrale, confirma les droits de la ville avec appel, en dernier ressort, aux échevins de Liège pour les causes jugées par la Cour de Fontaine.

En 1554, la guerre entre Henri II, roi de France et Philippe II, roi d'Espagne et souverain des Pays-Bas ramena les Français chez nous; ils assiégèrent la ville de Binche, brûlèrent les châteaux de Mariemont et de Trazegnies.

Notre ville paya également un lourd tribut : le château fut incendié ainsi que l'église St-Christophe.

Avec le règne de Philippe II, le Hainaut fut soumis à la domination espagnole. Il devint un véritable champ de bataille, car la France d'une part aspirait à l'hégémonie de l'Europe, la Hollande d'autre part se soulevait sans arrêt pour se libérer de la tutelle espagnole. Pour comble de malheur, la peste, triste conséquence de la guerre, fit son apparition à Fontaine comme dans tout le pays ; elle fit de nombreuses victimes et les terres restèrent longtemps incultes, faute de bras.

En 1604, quinze compagnies de Hollandais qui parcouraient le Hainaut arrivèrent à Fontaine-l'Évêque ; ils pillèrent la ville et firent des dégâts de toutes sortes ; ils firent servir l'église St-Vaast d'écurie pour leurs chevaux. En 1608, c'était le tour des soldats espagnols de tenir garnison en notre ville sous la direction de l'officier Pedro Hortado.

En 1629, des religieuses résidant à Philippeville demandaient la permission d'ériger un couvent des Récollectines dans nos murs ; le Baron de Fontaine, Gabriel de Herzelles, leur donna l'autorisation. Le couvent installé au coin de la place (actuellement Don Bosco) prospéra rapidement ; les religieuses donnaient l'instruction aux jeunes filles de la noblesse du pays. La communauté se composait de 32 religieuses y compris la sœur supérieure et la sous-supérieure.

En 1649, une supplique du père Fortemps exposait que les 2 religieux attachés aux sœurs hospitalières ne pouvaient suffire pour entendre les confessions, quoique aidés par les curés de la ville.

La même année, six pères récollets vinrent s'établir à Fontaine et ouvrirent en 1653 un couvent à l'endroit où se trouve aujourd'hui l'hôtel de ville et le parc communal.

Il renfermait une belle église, un collège pour les humanités et un grand jardin. Albert de Rodoan, seigneur de Fontaine, avait fourni la grosse partie du terrain nécessaire.

En 1652, deux compagnies françaises logèrent à Fontaine à charge pour la ville de fournir le fourrage. Entre-temps, les querelles continuaient entre le Hainaut et Liège sur l'appartenance de la ville.

En 1681, certains habitants s'étant adressés au Conseil de Mons, les magistrats de Fontaine s'en plaignirent au Conseil privé du Prince-Évêque qui ordonna *d'agir criminellement contre les mutins*.

En 1693, après la bataille de Neerwinden, le maréchal de Luxembourg fit le siège de Charleroi ; l'aile gauche de l'armée française logea à Fontaine-l'Évêque ; à cette occasion, la ville fut pillée et le couvent des Récollets comme celui des Récollectines furent entièrement dévastés. Les troupes françaises tinrent garnison jusqu'en 1697, date de la paix de Ryswick qui restituait à l'Espagne plusieurs villes dont Binche et Fontaine.

En abandonnant notre cité, les troupes françaises commirent de nouvelles déprédations et s'emparèrent des vivres et des fourrages des habitants. Aussi en 1698, une disette affreuse fut le lot de notre ville. Une autre en 1709 causa une misère extrême à un point tel que les curés des deux paroisses et le mambour des pauvres durent emprunter de l'argent sur les biens des pauvres pour pouvoir acheter du grain et venir en aide aux malheureux.

En 1736, le seigneur imposa aux habitants à titre de corvée, la démolition d'une partie des remparts, ceux qui refusèrent de travailler durent payer une forte amende.

Entre-temps, les querelles subsistaient et elles ne cessèrent pas davantage quand s'établit en Belgique la domination autrichienne.

Il fallut qu'en 1757, le gouvernement des Pays-Bas, au nom de l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche, prit possession de notre ville pour qu'elle fût définitivement rattachée au Hainaut. Malgré les réclamations des Liégeois, l'impératrice tint bon et fit même établir des droits d'entrée et de sortie.

Après avoir abandonné l'ancienne maison communale dont le beffroi s'était écroulé en 1712, on inaugura en 1751 le nouvel hôtel de ville qui existe encore aujourd'hui sous le nom de Palais de Justice.

En 1768, une nouvelle disette se présenta ; pour combattre la famine, une halle aux grains fut ouverte au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville (On y voit encore les traces intérieures) et le Conseil des Finances édicta de mesures pour faire parvenir du grain à la halle de Fontaine.

En 1782, un grand incendie consuma quatorze maisons dans tout le quartier de la Bouverie, en suite de quoi fut démolie la porte de la Bouverie.

Du 21 décembre 1789 au 26 novembre 1790, la Belgique connut une première période d'indépendance grâce à un mouvement révolutionnaire qui proclama la déchéance de Joseph II. Ce mouvement s'étendit à notre ville ; Fontaine envoya des patriotes à la révolution brabançonne et logea des troupes *belgiques*. La révolution de 1790 échoua et les armées autrichiennes occupèrent de nouveau notre cité.

Au carnaval de 1792, une ordonnance communale défendit de se masquer ou de se déguiser en aucune manière ; les bals publics et divertissements *pouvant ameuter le public* furent interdits.

En cette année 1792, la République française prit l'offensive et porta ses armes dans toute l'Europe ; elle envahit le Hainaut et s'en empara après la bataille de Jemappes.

Pendant la campagne de Sambre et Meuse et durant six semaines, Fontaine fut pris et repris par les Autrichiens campés à Forchies et par les Français qui occupaient le plateau de l'Espinette dominant Leernes et Landelies. C'est de l'Espinette que les troupes françaises commandées par les généraux Pichegru et Charbonnier, partirent pour aller incendier l'Abbaye d'Aulne, Lobbes et Mariemont.

En 1794, les alliés austro-hollandais repoussèrent l'armée française de Marceau au-delà de la Sambre et occupèrent notre ville ; ils la perdirent peu après, mais un corps d'armée commandé par le Prince d'Orange la reprit pour la laisser quelques temps après et définitivement aux mains des Républicains.

À cette occasion, on planta l'arbre de la liberté à Fontaine, le 3 thermidor de l'an 11 (21 juillet 1794) au son des cloches et des instruments de musique ; le soir, on illumina.

En 1795, la ville de Thuin fut choisie comme siège d'un tribunal correctionnel ; comme elle ne disposait pas de locaux suffisants, ce tribunal fut établi à Fontaine-l'Évêque et dura jusqu'en 1798.

De 1794 jusqu'en 1796, le couvent des Récollets, après avoir été occupé par les troupes hollandaises, servit de caserne à la cavalerie française ; déjà en 1795, la suppression des deux couvents avait été prononcée. Les derniers religieux quittèrent l'édifice le 31 janvier 1797.

Fontaine devait encore souffrir beaucoup de l'occupation française : le domaine du château fut dévasté, les églises converties en écuries, les archives communales et paroissiales brûlées, les objets du culte emportés. Une misère terrible s'abattit sur la ville et dura toute une année. On eut recours à l'emprunt et on engagea les bois communaux pour acheter du seigle qui fut distribué aux pauvres et aux indigents.

L'ÉCONOMIE LOCALE

Comme on le voit, pendant cinq cents ans, la ville de Fontaine-l'Évêque connut tous les maux imaginables : la guerre, la peste, l'incendie, la ruine, la famine. Et pourtant, notre population ne restait pas inactive.

Une verrerie fut installée à Leernes par une famille fontainoise d'origine vénitienne. Elle y prospéra de 1438 à 1559. Elle fut tellement appréciée que le 8 mars 1467, Charles le Téméraire accorda des lettres de noblesse à Maître Jean Colnet et Colart, son fils, 4 *voirriers de la verrerie* de Fontaine-l'Évêque.

Chartes-Quint accorda aussi des privilèges le 1er décembre 1531 à Englebert de Colnet, fils de Colart, lequel avait un second fils du même nom qui continuait à faire marcher *les fours à voirre*, de notre ville. **Fontaine-l'Évêque peut donc être considérée comme le berceau de l'industrie du verre en Belgique**, industrie qui émigra par la suite vers Jumet et Lodelinsart.

Dans un *État de la terre de Fontaine*, datant de la dernière moitié du XVIIe siècle, il est signalé l'existence de «Chaufours et Carrières», appartenant moitié à la ville, moitié au seigneur. A côté de ces entreprises, on exploita en 1731 sur notre territoire plusieurs carrières de marbre blanc veiné de rouge.

Quant au charbon, il était extrait depuis des siècles, à ciel ouvert, mais pour des besoins personnels. C'est le 13 octobre 1756 que nous trouvons le plus ancien acte de concession par lequel Michel Camille de Rodoan, baron de Fontaine, concède à Godefroid Thiry et Consorts, la faculté de travailler des veines de houille qui se trouvent dans le bois de la Charbonnière et terres de Fontaine.

En 1764, l'industrie cloutière comptait 17 forges produisant 84000 livres de clous et occupant 84 ouvriers.

De nombreux autres métiers étaient encore exploités en ces temps, notamment la brasserie, la meunerie, la tannerie, la fabrication de chaînes, la chapellerie, la savonnerie, le filage du lin, la fabrication de tabac en carotte.

Mais l'agriculture restera malgré tout et jusqu'au XIXème, la principale source de revenus des habitants ; plus de 3/4 de la superficie du sol étaient consacrés au travail de la terre et faisaient vivre près de 500 personnes.

Si nous ajoutons à cela le commerce local, deux marchés par an et deux foires par an, nous aurons une idée de la réelle importance de Fontaine-l'Évêque durant de nombreux siècles.

FONTAINE-L'ÉVÊQUE AU XIXE SIÈCLE

LES OCCUPATIONS FRANÇAISE ET HOLLANDAISE

De 1794 à 1814, le Hainaut fit de nouveau partie de la République Française sous la dénomination de *département de Jemappes*. La configuration de notre province était à peu près celle du Hainaut actuel.

Le 13 novembre 1795, la municipalité de Fontaine avait accordé au seigneur de Fontaine, le Comte Charles de Rodoan et à son épouse Marie de Mérode, l'autorisation de vendre et d'exploiter leurs coupes de bois pour payer leurs impositions et réparer le château *rendu inhabitable par les dévastations commises par les armées françaises*.

Le début du 19ème siècle allait voir la tranquillité se rétablir peu à peu à Fontaine-l'Évêque.

Le 3 mai 1802, les magistrats publièrent, au milieu de l'allégresse générale, au son des cloches et du bruit des canons et de la mousqueterie, le concordat conclu entre le Saint-Siège et le Gouvernement français. Les autorités se rendirent en cortège à l'église St-Vaast où fut chanté un Te Deum solennel. Le conseil municipal célébra le couronnement de l'Empereur en accordant une dot de 200 F, le 6 décembre 1807, à une jeune fontainoise, à condition qu'elle prenne pour époux un militaire ayant fait la guerre au service de Napoléon.

Le 27 mars 1811, à l'occasion de la naissance du fils de l'Empereur, le petit roi de Rome, le conseil décida de pourvoir à l'éducation d'un enfant né à la même date (le 20 mars) dans la ville ou à défaut dans le département de Jemappes.

Quant à l'Empereur, il sembla accorder une attention particulière à notre ville ; il nous dota de la route de Charleroi à Binche qui fut inaugurée en grande pompe à Fontaine le 9 décembre 1810.

Lors de cette cérémonie, le Baron de Fréville, préfet du département de Jemappes, prit la parole et déclara notamment : *c'est au mois de septembre 1807 que Sa Majesté a ordonné qu'une route fût ouverte de Binche à Charleroi et Fleurus. Naguère, l'Empereur avait poussé le char de la Victoire jusque sur les bords du Niemen. Le char du Triomphateur, décoré des palmes de la Paix, venait de le ramener dans la capitale de son Empire. Au milieu des hommages de ses peuples. parmi les transports de l'allégresse publique, dans tout l'éclat de sa gloire, cet auguste monarque a daigné fixer son attention sur les intérêts de cet arrondissement.*

Les cris de «Vive l'Empereur. Vive Napoléon le Grand !» se firent entendre à plusieurs reprises au cours de cette cérémonie à laquelle assistaient encore le Sous-Préfet de l'arrondissement de Charleroi, A. Maght, maire de Fontaine-l'Évêque et J.-M. Renaux, doyen des commerçants de Fontaine-l'Évêque.

Après la retraite de Russie, Fontaine-l'Évêque voulant témoigner de sa fidélité à l'Empire, envoya à Napoléon, le 23 janvier 1813, une adresse dans laquelle on lui offrait deux cavaliers montés et équipés aux frais de la ville.

En 1814 et en 1815, nous dûmes faire face à de fortes dépenses pour le logement de troupes ; après la bataille de Waterloo le nombre de Prussiens en garnison chez nous s'élevait à 911 officiers et 57.990 sous-officiers et soldats. Devant l'importance de cette armée, un commandant de place fut nommé et la kommandantur fut installée à l'hôtel de ville (actuel Palais de Justice). L'empereur Napoléon dans

son désir de conquérir l'Europe, avait dressé tous les peuples contre lui ; il succomba sous la coalition.

La France perdit ses conquêtes en Belgique et par les traités de Paris en 1814 et de Vienne en 1815, nous étions rattachés à la Hollande.

Le 20 mars 1815, en présence d'un détachement de hussards anglais en garnison dans nos murs, on lut aux Fontainois la proclamation du roi Guillaume de Hollande qui fut accueillie aux cris de «Vive le Roi des Pays-Bas». Et pourtant, cette réunion de notre pays à la Hollande allait frapper d'un coup terrible notre industrie cloutière.

Dès 1814, nos produits furent prohibés en France, notre meilleur client. Le travail à Fontaine se fit rare : certains fabricants émigrèrent dans le nord de la France avec leurs ouvriers. Devant cette pénible situation, le Conseil de Régence de Fontaine-l'Évêque adressa en 1819 au Gouvernement une requête qui expliquait le départ de l'industrie cloutière de ses capitaux et de ses ouvriers. Pour y remédier, le Conseil préconisait l'ouverture d'une chaussée de Fontaine à Gosselies par Forchies et Courcelles afin de faciliter l'écoulement de nos produits vers le nord du pays.

Sous le régime français, notre administration était composée d'un maire, de cinq municipaux et d'un conseil ; ensuite d'un maire, de deux adjoints et d'un conseil municipal ; mais sous le régime hollandais, en 1817, on nomma un Bourgmestre, deux échevins et un conseil de Régence qui devait devenir le conseil communal.

L'arrêté du 8 avril 1818 partageant le Hainaut en six districts plaça Fontaine-l'Évêque dans celui de Charleroi avec le rang de chef-lieu de canton. Le 18 février 1819, l'hôtel de ville brûla et presque toutes les archives disparurent.

Le plus ancien registre des séances du conseil communal que nous possédions encore va de l'an 1800 à l'an 1819.

Le 27 septembre 1827, Guillaume Ier, roi de Hollande, autorisait Pierre Camille Montigny, Fontainois né en 1793, à monter dans sa fabrique d'armes un appareil pour l'éclairage public et privé par le gaz. Les premières concessions de gaz à Bruxelles datent de 1810. Des essais avaient été faits à Londres en 1815; à Paris, la première installation avait été réalisée en 1824. Berlin et Vienne n'ayant employé ce procédé qu'en 1828-1829, Fontaine-l'Évêque est donc la deuxième ville de Belgique et l'une des premières du monde qui fut éclairée par ce nouveau procédé. Cette usine à gaz se situait dans la maison construite à l'angle de la Grand-rue et de la rue du Marché (actuellement Maison Lecocq) ; elle fonctionna pendant de nombreuses années.

En 1828, furent démolies plusieurs tours du château dont le donjon. À la même époque, la Duchesse de Brancas, comtesse de Rodoan et châtelaine de Fontaine donna l'hospitalité, dans une tour que l'on montre encore aujourd'hui, à Bourrienne, secrétaire et ancien compagnon d'études de Napoléon. C'est au château de Fontaine qu'il écrivit ses «Mémoires sur Napoléon, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration».

Il termine l'avertissement placé en tête de ces écrits par ces mots : *Je n'oublierai jamais que c'est dans ces jardins sous leurs beaux ombrages que j'ai médité sur les chances et les souvenirs d'une vie agitée et que je revis pour ainsi dire dans les temps où j'ai déjà vécu. Au château de Fontaine-l'Évêque (Royaume des Pays-Bas) ce 1er mars 1829.*

LA RÉVOLUTION DE 1830

En 1830, les provinces belges se révoltèrent contre la domination hollandaise. La ville de Fontaine-l'Évêque prit une part active à ce mouvement : le 12 septembre, le drapeau aux couleurs brabançonnes flottait au sommet des deux églises.

Le 24 septembre, les Fontainois se réunirent sur la place communale, devant l'hôtel de ville : là, François Bélière, brigadier des gardes de la duchesse de Brancas fit appel aux volontaires pour aller à Bruxelles défendre la Belgique.

François Fauconnier, maître-tailleur, posa le même geste.

Vingt-huit volontaires furent rapidement inscrits. Mais plusieurs d'entre eux n'avaient ni armes, ni argent. Un appel fut fait à la générosité publique et en une demi-heure, on recueillit 400 F.

Une partie de cet argent fut distribuée à ceux qui allaient au secours de Bruxelles, l'autre fut consacrée à l'achat des armes. Le lendemain, aux premières heures du matin, les 28 volontaires sortirent de la ville, précédés d'un tambour et d'un drapeau brabançon. En tête marchaient Bélière et Fauconnier reconnus comme chefs.

Puis venait une musique dont les airs guerriers réchauffaient les cœurs. Plus de cinq cent habitants suivirent le petit groupe jusqu'à une demi-heure de marche de la ville.

Avant de se séparer, on s'embrassa mutuellement et on s'adressa de part et d'autre des paroles d'encouragement et de patriotisme (extrait du Courrier des Pays-Bas, du 5 octobre 1830).

Les Fontainois n'arrivèrent dans la capitale que le 26, vers quatre heures de l'après-midi. Ils se rendirent à l'hôtel de ville d'où on les dirigea vers la prison des petits Carmes dont on leur confia la garde. Un certain nombre se rendit néanmoins place Royale et prit part aux dernières actions de cette mémorable journée. Unis aux volontaires de Binche, de Gosselies et de Couvin, les Fontainois attaquèrent l'ennemi à Vilvorde le 26 septembre. Ils les poursuivirent dans la suite jusque Sempt et Epeghem ; ils participèrent à différents engagements à Walhem et à Lierre et ne s'arrêtèrent que sous les murs d'Anvers.

Ils assistèrent au bombardement de notre métropole commerciale par le général Chassé et ne rentrèrent dans leur foyer qu'après la conclusion de l'armistice signé le 4 novembre.

Le 27 septembre 1832, le bourgmestre Ghislain-Bouly accompagné de deux anciens volontaires : Fauconnier François et Rose Remy se rendirent à Bruxelles pour recevoir des mains du Roi un drapeau d'honneur portant en lettres d'or : *A la commune de Fontaine-l'Évêque. La patrie reconnaissante.*

Le 30 septembre, de grandes fêtes furent organisées; un cortège composé de l'administration communale, des volontaires et de la garde civique attendit à la Barrière (Nouveau-Philippe), la députation revenant de Bruxelles avec le drapeau d'honneur. Ils se rendirent à l'église St-Christophe puis défilèrent par la rue de Binche, le rempart, la rue de la Bouverie, la grand-rue jusqu'à la place communale. Là, un détachement de volontaires déposa le drapeau dans les bâtiments communaux où un grand bal fut donné le soir.

Depuis cette date, le drapeau d'honneur est exposé à l'hôtel de ville.

L'INDEPENDANCE BELGE (de 1830 à 1914)

LA VIE ÉCONOMIQUE

Après la révolution belge, notre ville allait connaître une longue période de tranquillité ; elle permit un important développement économique.

Alors que les communes voisines telles que Leernes, Landelies, Souvret, Monceau et Marchiennes possédaient chacune moins de 1.000 habitants en 1831, la ville de Fontaine-l'Évêque comptait déjà une population de 2.847 âmes.

Sa superficie de 1144 hectares n'allait plus se modifier ; par contre, sa population allait s'accroître régulièrement et l'industrie cloutière s'épanouir par l'introduction en Belgique de machines pour la fabrication de pointes de Paris et de clous de petites dimensions. En 1830, une fabrique mécanique s'établit rue du chemin de fer et dura jusqu'en 1890.

En 1833, se créa une «affinerie» fabriquant le fer en barres et les socs de charrues ; 60 petites forges pour la production de clous et de chaînes occupaient chacune 5 ouvriers. En même temps se fondait, grâce à de Haussy, une clouterie mécanique sur la place du Marché dans l'ancien couvent des Récollectines ; elle devait durer jusqu'en 1923.

En 1842, apparaît la société des clouteries Otlet affermée dans la suite à la société «Clouterie des Flandres» ; cette fabrique commença avec deux métiers dans une forge qui était située dans l'actuelle rue L. Delattre.

En 1857, s'ouvrit la clouterie Baudoux au bas de la rue de Haussy, à l'emplacement du jardin du café «Au Phare». Elle se transplanta ensuite rue du chemin de fer.

En 1864, à côté de 42 petits ateliers de cloutiers se créent quatre nouvelles clouteries : la société Lemal, rue du chemin de fer ; la clouterie Baillieux, rue de Binche, emplacement des maisons 56, 58, 60 : les clouteries Roelandt, rue des Houillères et l'établissement Castin, sur les Perziaux.

À cette époque, trois marchands de clous étaient particulièrement connus ; leurs noms résonnent encore familièrement aux oreilles des Fontainois : M. Fosselart, grand-rue (actuellement maison R. Hennaut) ; M. Delcourt, rue de Binche, dont le métier est continué par ses descendants ; M. Delporte, rue d'Assaut.

En 1870, était créée la S.A. des clouteries mécaniques ; en 1876, les usines Dercq et en 1887 la société en commandite Léandre Henne. En 1898, s'installe «La Fontainoise» qui implanta en Belgique la fabrication des vis à bois et en 1907, la société coopérative «L'Espérance», rue du Repos.

Jusqu'en 1914, les clouteries fontainoises jouirent dans le pays d'un monopole quasi inattaquable ; les procédés de fabrication, jalousement gardés, étaient transmis de père en fils et les industriels locaux faisaient des affaires d'or.

Parallèlement se développaient à Fontaine, l'extraction de la houille et l'industrie de la pierre à chaux. En 1839, le Conseil communal donnait l'autorisation à Pierre Cambier, négociant, de construire un four à chaux le long du chemin de Fontaine à Leernes : en 1840, Augustin Sottiaux, maître de carrières était autorisé à établir un four à chaux au hameau des Gaulx. En 1842, Antoine Bouly en établissait un au

Tienne Alarmon ; en ce même endroit, les sieurs Anique Frères recevaient l'autorisation d'en construire un autre en 1847.

Enfin en 1849, Monsieur Antoine Bouly en édifiait un dans une carrière qu'il possédait à un endroit appelé l'Enfer (rue Henrichamps).

En ce qui concerne la houille, quelques «cayats» furent d'abord en activité : la fosse Robert (1834 à 1841), la fosse de la Pompe (1845-1851), la fosse de Metz (1857), la fosse Pain et la fosse Ste-Françoise.

Les «cayats» étaient des sortes de grands puits au fond desquels les ouvriers mineurs exploitaient les veines. Ces puits étaient surmontés d'un treuil à manivelle qu'actionnaient deux femmes ou deux enfants. La chaîne se terminait par une espèce de tonneau dans lequel on descendait le mineur : c'est dans ce même tonneau que le charbon extrait était placé et remonté.

Ce n'est qu'en 1866 qu'une véritable exploitation fut organisée par la S. A. des Charbonnages de Fontaine-l'Évêque. Dès 1863, Augustin Dufranne avait pratiqué des sondages et commencé le creusement d'un puits. En 1866, il fit une demande de concession en compagnie de Mesdames Palmyre et Sidonie Leroy de Seneffe qui apportaient le terrain dans lequel avait été commencé le creusement des deux puits du siège numéro 1 (Pétria). Cette première société, dite Société Houillère de Fontaine-l'Évêque se transforma le 30 mai 1874 en société anonyme des Charbonnages de Fontaine-l'Évêque. Elle acquit en 1869 la concession de Beaulieusart qui comprenait 590 hectares sous les communes de Fontaine-l'Évêque, Leernes et Anderlues et en 1872, la concession de Leernes-Landelies. Le puits numéro 1 créé en 1866 au Pétria ne mesurait que 2,20 m de diamètre et servait de retour d'air : un second puits destiné à l'extraction fut commencé en 1867. En 1868, fut installée une machine d'extraction à vapeur tandis que débutait le creusement du premier bouveau de recherches au niveau de 200 mètres.

En 1869, fut installé le premier ventilateur Guibal ainsi que les grilles de criblage ; on passa à l'extraction du charbon qui coûtait :

- tout venant, pris à la fosse : 13 F la tonne
- mis à wagon : 14 F la tonne
- vendu au détail : 15 F la tonne.

Le transport des charbons de la mine à la gare de Fontaine-l'Évêque se faisait par chevaux ; mais, dès 1870, une convention fut établie pour la construction d'un raccordement du siège numéro 1 à la gare.

Fin 1871, le Conseil d'Administration décida la construction de 50 maisons ouvrières pour les mineurs le long de la route de Mons (Coron du Cantonnier).

En 1873, fut décidé l'établissement d'un second siège d'extraction au lieu dit «Calvaire» à la limite des communes de Fontaine et d'Anderlues ; le creusement du puits d'aérage du siège numéro 2 débuta le 15 juillet 1875 et celui du puits d'extraction l'année suivante.

Dès 1879, commença le raccordement de ce siège à la gare d'Anderlues.

Le 17 avril 1888, un coup de grisou au numéro 1 fit 14 victimes parmi les mineurs, tandis que le 9 décembre 1889, un dégagement instantané de gaz au bouveau sud de 497 m au siège numéro 2 fit 5 autres victimes. A la suite de cet accident, le charbonnage fut classé dans la troisième catégorie des mines à grisou. Le sondage de la

Hougaerde (Leernes) ne fut décidé qu'en 1906 et l'installation du siège numéro 3 le 31 janvier 1910.

En plus des clouteries, fours à chaux et charbonnages, de nombreuses petites industries et entreprises commerciales existaient à Fontaine-l'Évêque. Le rapport communal de 1841 cite notamment : le charronnage, la boulangerie, la fabrication de chandelles, d'armes de luxe, la tannerie, la *pannerie*, la serrurerie, la vente d'étoffes, l'épicerie, la meunerie, la brasserie et les débits de boissons.

Les industries du clou et du charbon allaient être favorisées par l'installation, à partir de 1864, d'une ligne de chemin de fer reliant Piéton à Marchienne-au-Pont et passant naturellement par Fontaine.

Jusqu'à-là, existaient deux services de diligences, l'un vers Marchienne-au-Pont, l'autre vers Mons par Binche. Le premier était exploité par Camille Bouillet et ensuite par sa veuve ; le second par Louis Vilez, ensuite par sa fille Pauline, mariée en 1853 à Antoine Lebrun.

Ceux-ci habitaient dans l'actuelle rue Benoît Fauconnier, à l'emplacement de l'ancienne boucherie Wincq, aujourd'hui démolie.

Leur auberge possédait, outre une salle de café et une salle à manger des écuries et des chambres pour voyageurs; c'est aussi dans cette maison que naquit Benoît Fauconnier.

Par la suite, le relais s'installa chez Louis Vilez, frère de Pauline au fond de la place communale, au coin du chemin conduisant maintenant au Château. Lorsque le service de diligences fut remplacé par la ligne de chemin de fer, le fils de Louis Vilez transforma ses transports de voyageurs en transports de marchandises ; il conduisait vers la gare de Marchienne-au-Pont les produits bruts et finis fabriqués dans les usines de Fontaine. (Renseignements fournis par M. Paul Thiry, petit-fils de Pauline Vilez, épouse Lebrun).

Bientôt, au chemin de fer de Fontaine, vinrent s'ajouter des raccordements industriels et une station privée appartenant au charbonnage. La ville fut ainsi dotée d'un important réseau de communications qui fit immédiatement sentir ses effets.

La population passa de 2.847 habitants en 1831 à 5.351 en 1880 et à 6.092 en 1910. Cette augmentation découla de l'arrivée dans les clouteries, de nombreuses familles venant de Thudinie et de l'Entre-Sambre-et-Meuse tandis que des mineurs flamands, après des voyages hebdomadaires en train finirent par se fixer à Fontaine avec les leurs.

LA VIE SOCIALE

Si l'industrie était en plein essor dans notre cité, la situation des ouvriers n'était pas pour cela très brillante. Ils étaient logés dans des taudis et soumis à d'inhumaines conditions de travail. Les enfants du peuple allaient à l'usine ou à la fosse dès l'âge de 8 ans ; ils y faisaient des journées de 12, 13 et 14 heures, n'ayant de repos que le dimanche.

Les maigres salaires alloués ne permettaient à l'ouvrier et à sa nombreuse famille qu'une nourriture très pauvre : du pain, des légumes, des pommes de terre ; le beurre était rare, quant à la viande, on n'en mangeait que le dimanche ; encore s'agissait-il de morceaux de deuxième choix tels que bouilli ou lard.

Dans le même temps, l'armée belge se constituait de la façon la plus scandaleuse. Dans chaque commune, un certain nombre de miliciens étaient appelés par le système de tirage au sort. Celui qui tirait un mauvais numéro devait partir soldat ; mais en versant 1.600 frs, les

fil de riches se faisaient remplacer par des malheureux. A Fontaine, le tirage au sort avait lieu chaque année aux environs du mois de février pour les habitants des communes de Fontaine, Goutroux, Landelies, Leernes, Monceau, Montigny-le-Tilleul, Bellecourt, Chapelle, Forchies, Piéton, Souvret et Trazegnies. Il fallut attendre les lois sur l'instruction obligatoire, sur la journée de huit heures et sur le service militaire obligatoire, pour que ces iniquités disparaissent.

LA VIE POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE

En 1852, mourut le dernier seigneur de Fontaine : Louis, duc de Brancas, grand d'Espagne et pair de France. Sa mésentente avec son épouse Caroline-Ghislaine, comtesse de Rodoan et baronne de Fontaine ainsi que les folles dépenses qu'ils opérèrent tous deux les avaient complètement ruinés. Le château fut vendu ; ainsi se clôturait la longue liste des seigneurs qui, pendant 700 ans, avaient marqué de leur empreinte l'histoire de notre ville.

Entre-temps, l'ancien couvent des Récollets avait été acheté par la famille de Haussy qui le transforma en château. Le corps de logis occupait l'endroit devenu aujourd'hui l'hôtel de ville ; les écuries étaient construites là où se situe actuellement le théâtre communal ; les jardins du château sis où est installé le parc de la ville.

François de Haussy, né en 1789, devint avocat, conseiller communal de Fontaine et sénateur. Il accéda en 1847 à la fonction de Ministre de la Justice.

A cette époque, les partis politiques n'existaient pas sous la forme actuelle. Au 1^{er} janvier 1840, sur une population de 2.908 habitants, il y avait seulement 55 électeurs pour les Chambres et 191 pour la formation du conseil communal ; seuls les fortunés avaient le droit de vote. La lutte politique locale se résumait donc à une rivalité de clans.

En 1843, parmi les quatre écoles privées établies dans la ville, deux furent adoptées pour servir d'écoles communales : celle du sieur Jean Leclercq pour les garçons et celle d'Antoine Leroy pour les filles.

Dans la première, 90 garçons «pauvres» étaient admis pour y recevoir l'instruction gratuite et 84 filles «pauvres» dans la seconde. On peut évaluer que les autres écoles recevaient en outre un nombre moyen de deux cents élèves «payants».

En cette même année 1843 fut pratiquement achevée la route d'Anderlues à Courcelles, réclamée en 1819 par les Fontainois pour le transport de leurs fabrications industrielles.

C'est en 1847 que s'installa le couvent des sœurs de Ste Marie ; elles venaient de Namur à la demande de Mme Ghislain-Bouly qui désirait voir s'établir dans la ville une institution de religieuses vouées à l'enseignement. Cette dame fournit les fonds pour l'achat d'un établissement convenable.

En 1851, le Conseil Communal proposa de tirer parti d'une source perdue à l'endroit dit «Le Berger» ; il décida l'établissement d'un train de fontaine pour apporter des provisions d'eau aux habitants des quartiers de l'Esplanade et de la rue de Leernes. C'est à cette époque que furent opérés les nivellements des remparts, notamment ceux des religieuses (rue de Haussy) et de la Bouverie (boulevard du Nord).

En 1855, la communication avec la commune de Piéton fut améliorée par l'aménagement d'un chemin empierré remplaçant les divers sentiers qui filaient à travers champs.

La ville continuant à se développer, le «vieux cimetière» situé entre la rue de la Babelonne et la rue des Houillères se trouva trop exigü,

surtout trop proche des habitations. Dans un but de salubrité publique, il fut décidé, en 1875, de le remplacer par un nouveau, à l'endroit appelé «champ de la Blanche Maison».

Le hameau des Gaulx était relié au centre de Fontaine par un sentier qui, partant de la ruelle Luton, traversait les prairies de la rue des Déportés qui n'existait pas encore, et allait rejoindre la rue Verte (rue du Parc) au-dessus de la propriété du Docteur Denamur. En août 1878, le rempart des religieuses ayant été nivelé, le Conseil communal sollicita un emprunt pour créer un chemin empierré reliant la porte du Marteau (bas de la rue de Haussy) à la ruelle Luton, chemin qui devait devenir par la suite l'avenue des Déportés.

En 1881, fut construite une école communale de 6 classes «dans la partie haute de la ville». Il s'agissait de l'école primaire pour filles, installée rue Paul Pastur et qui fut démolie en 1956 pour faire place à l'école Léo Collard. Elle comprenait 2 classes gardiennes autonomes et 4 classes primaires. Un vaste préau séparait les deux écoles. A front de rue, entre les maisons des chefs d'école était établie une école ménagère. La première institutrice en chef fut Melle Remv ; lui succédèrent chronologiquement Mme Leclercq, Melle Ledoux, Melle Manderlier, Mme Gusbin et aujourd'hui, Mme Delsarte.

C'est aussi en 1881 que la Cie Téléphone Bell reçut l'autorisation du Conseil Communal d'installer des lignes téléphoniques au-dessus du territoire de la ville.

L'année suivante s'ouvrit à Fontaine une école moyenne pour garçons qui débuta avec 12 élèves ; elle en accueillit 70 en 1883 ; 75 en 1884 ; 95 en 1885 et 100 en 1886.

Le 10 août 1886, le Conseil communal décida la création d'une école industrielle et commerciale qui commença l'année suivante avec 59 élèves. Les différents directeurs furent MM. Collinge de 1887 à 1893, Hippolyte Cornille de 1893 à 1921, René Delcourt de 1921 à 1952 et Aurélien Dumont depuis 1952. Elle compte aujourd'hui plus de 500 élèves.

En sa séance du 8 janvier 1896, il fut donné lecture au Conseil communal d'une pétition de MM. Joseph Parée et consorts relative à la création et à l'emplacement d'une école gardienne et d'une place publique à l'important hameau des Gaulx. A la suite de cette requête, le Conseil décide le 6 mars 1897, la création de la place des Gaulx par l'acquisition de 23 ares de terrain appartenant à M. Gédéon Genin ; le 1er octobre 1899, l'école gardienne ouvrait ses portes avec une population de 31 garçons et 17 filles.

Par arrêté royal du 7 mars 1898, la ville de Fontaine-l'Évêque fut autorisée à reprendre ses anciennes armoiries qui sont «d'or, à l'aigle de sable lampassée et onglée de gueules, à une cotice de gueules brochant sur le tout».

Toujours en 1898, l'administration communale décida de faire les démarches nécessaires pour l'établissement d'un chemin de fer vicinal allant d'Anderlues à Trazegnies par Fontaine. Celui-ci fut mis en service en 1907.

En 1900, l'éclairage public au gaz dû à P. C. Montigny comprenait 177 lanternes ; le hameau de Beaulieusart qui ne possédait aucune conduite de gaz était éclairé par 36 lampes au pétrole.

C'est le 9 septembre 1900 que fut inauguré l'hôpital communal en présence du gouverneur de la Province du Hainaut. Le 31 juillet 1909 eut lieu à la place de l'Esplanade, l'inauguration du kiosque dû à la générosité de M. Adolphe Otlet, industriel local.

En 1911, s'ouvrit une école gardienne communale au hameau de Beaulieusart.

En 1912, la petite-fille du ministre de Haussy vendit à la ville le domaine des de Haussy ; le corps de logis fut transformé en hôtel de ville ; les écuries devinrent salle des fêtes communale quelques années plus tard.

L'ancien hôtel de ville (Palais de Justice) avait subi un incendie partiel en 1911. Dès 1913, les travaux de reconstruction étaient terminés et les services de police fonctionnaient au rez-de-chaussée tandis que le tribunal de Justice de Paix siégeait au premier étage. Il en est encore ainsi aujourd'hui.

Quant à l'éclairage public, il avait fortement progressé puisqu'à la veille de la guerre, il comptait 648 lanternes dont 409 lampes électriques et 239 becs Auer.

LA GUERRE 1914-1918

L'INVASION

Le 9 août 1914, un ultimatum allemand exigea du Gouvernement belge le passage à travers le pays : le lendemain, il était repoussé.

Le 4 août, les troupes allemandes envahirent la Belgique.

A Fontaine, la fête communale battait son plein quand, sur la place de l'Esplanade, on fit annoncer la nouvelle de la guerre avec l'Allemagne et la mobilisation générale.

Le lundi 10 août, une ambulance de la Croix-Rouge de Belgique fut créée par les docteurs Hautain, Boulanger et Despy : cent dix lits furent installés dans les locaux de l'école communale des filles, rue de l'Enseignement (actuellement rue P. Pastur).

La générosité de la population fut totale : les armoires se remplirent de réserves de toutes sortes y compris de la vaisselle et des objets de toilette : les caves regorgèrent d'aliments et de boissons, la caisse se garnit d'argent.

A cette époque existait chez nous une garde civique dont le commandant était Fernand Duperroy et le capitaine Henri Briard, deux notables fontainois ; elle avait pour but de faire régner l'ordre dans la ville et de garder les voies ferrées.

Le local de l'état-major se situait à l'ancien hôtel de ville.

LA BATAILLE DE LEERNES

Le vendredi 21 août, des cyclistes français, couverts de poussière, parcouraient nos routes. Vers neuf heures du soir, le 28^e régiment d'infanterie française parti le matin même d'Ham-sur-Heure traversait Leernes et venait passer la nuit à Fontaine.

Vers quatre heures du matin, le samedi, une partie de la troupe se remit en route alors qu'une importante arrière-garde prenait position à la limite de Fontaine et de Leernes.

Vers le plateau de la Plagne d'où se découvrait la route de Charleroi, une batterie de campagne avait scié les pommiers et s'y était installée.

Les fantassins approfondissaient les fossés et confectionnaient de petits parapets de terre.

Dès neuf heures du matin, l'incendie allumé par les Allemands à Monceau-sur-Sambre, dévorait les maisons de la route de Trazegnies ; vers dix heures, la population put entendre le bruit du canon et des mitrailleuses dans la direction de cette commune. Sur la route de Charleroi à Mons, des centaines de personnes alarmées, discutaient en quête de nouvelles. Au Paradis, sur le bord du chemin qui sépare Fontaine de Leernes, une quarantaine de soldats français étaient alignés bien abrités dans le fossé. Le reste du bataillon avait pris position sur une ligne partant de l'actuel cimetière de Leernes jusqu'à la ferme de l'Espinette ; c'est là que, face à Monceau, ils attendirent l'ennemi.

Bientôt deux uhlans apparurent à la lisière du bois de Hameau, à 1.500 mètres. L'un des deux fut abattu ; l'autre tourna bride et rentra dans le bois. Le commandant français jugea bon d'avancer sa ligne de défense ; sur ses ordres, l'extrême gauche demeura au cimetière ; mais toute la ligne pivota pour que l'extrême droite atteignit la ferme

de M. Durieux, plus rapprochée de la route de Charleroi-Mons que la ferme de l'Espinette. Les soldats français quittèrent leur position pour aménager la nouvelle ligne ; mais ils n'eurent pas le temps de se protéger ; de partout, sortaient des Allemands venant de Goutroux et du Bois de Hameau : tout le 1er régiment allemand d'infanterie de réserve y était. La défense française fut tenace mais elle comptait à peine 300 fusils face à plusieurs milliers d'Allemands appuyés de mitrailleuses et de canons postés sur le plateau de Goutroux.

Les Français accomplirent des prodiges d'héroïsme : ils ne reculèrent pas mais furent contournés sur leur droite. Le combat inégal dura de dix heures du matin à deux heures de l'après-midi ; postés dans leur grenier, les habitants du hameau des Gaulx purent aisément suivre le combat. A trois heures, tout était terminé et les brancardiers allemands s'occupèrent des blessés.

Vers cinq heures, débordés de travail, ils permirent aux brancardiers fontainois de procéder à la relève des blessés qui furent transportés à l'ambulance de Fontaine-l'Évêque. Là se trouvaient déjà des soldats français qui s'y étaient réfugiés seuls ou aidés par nos concitoyens : 27 blessés allemands et 91 français furent hébergés dans l'école des filles de Fontaine ; mais d'autres furent soignés à l'École des Sœurs de Leernes et à l'ambulance du domicile du docteur Hautain ; les Allemands avaient également enlevé la grosse partie de leurs blessés. Sur les 125 soldats soignés, tant à l'hôpital de Fontaine qu'à l'ambulance de la rue de l'Enseignement, 12 moururent, dont un Allemand. Le 22 septembre, un médecin allemand, sans pitié pour les blessés hospitalisés, les déclara transportables pour la prison en Allemagne. Le 23, un «train sanitaire» arriva à la pointe du jour en gare de Fontaine ; il se composait de six wagons à bestiaux parfaitement vides et sans personnel. Les brancards durent servir de lits aux blessés et les plus faibles reçurent une couverture ; les Fontainois n'avaient pas oublié de munir chaque soldat de paquets de nourriture et de boissons ; le train n'arriva à Liège que le lendemain dans l'après-midi. Les officiers et soldats qui moururent à Fontaine-l'Évêque furent enterrés au cimetière communal d'où ils furent enlevés en 1917 pour être transportés au cimetière de Collarmont.

LA MORT D'UN BRAVE

Pendant que se déroulait le combat de Leernes, une autre bataille ensanglantait la plaine d'Anderlues. Quatre soldats français blessés étaient couchés à proximité du puits numéro 2 des charbonnages de Fontaine-l'Évêque. Un courageux Fontainois, Léon Gandibleu, attela son cheval dans les brancards de sa charrette et s'en fut les recueillir. Il devait payer de sa vie sa générosité.

Des soldats allemands aperçurent le véhicule et son lourd fardeau humain que Monsieur Gandibleu ramenait vers notre ambulance ; ils s'en approchèrent et déchargeant sur ces malheureux leurs fusils, percèrent de balles cheval, conducteur et blessés. Seul, un soldat français, recouvert par les corps de ses camarades, put être sauvé lorsqu'on enleva les dépouilles des assassinés.

LA CHANCE DE FONTAINE-L'ÉVÊQUE

Le samedi 22 août pendant que ces combats ravageaient les communes voisines, quatre uhlands venant d'Anderlues arrivèrent à Fontaine par la rue du Repos. Ils traversèrent la ville et s'arrêtèrent sur la Place Frère Orban : là, deux Fontainois : Messieurs Mouchet et Nagels étaient sur le pas de leur porte ; le premier s'écria «Vivent les Anglais» tandis que le second caressait la tête du cheval le plus rapproché. Un Allemand demanda où se trouvaient les Français. Ceux-ci avaient pris position, un peu plus loin, au carrefour du Nouveau Philippe. Croyant sincèrement avoir devant lui des Anglais, Monsieur Gustave Nagels répondit : *Ils sont là, plus haut*. Les quatre

uhlans ne demandèrent pas leur reste et firent demi-tour ; il est probable que cette méprise évita de durs combats dans notre ville.

Les Allemands se rendirent alors place communale où ils furent reçus par la garde civique qui les accueillit également aux cris de : *Vivent les Anglais*. Le chef du petit groupe allemand déclara : *Nous, Allemands, Fontaine, fusiller, incendier*.

En effet, à Anderlues, un habitant retranché dans sa cave, avait tiré des coups de feu dans les pattes de leurs chevaux. L'officier se croyait toujours à Anderlues et voulait des représailles. On sortit des cartes d'état-major et on lui expliqua qu'ils étaient sur le territoire de Fontaine-l'Évêque. Ils consentirent enfin à descendre de cheval, demandèrent du café mais ne le burent qu'après que les membres présents de la garde civique y aient eux-mêmes goûté. Ils partirent ensuite faire rapport à leurs supérieurs, après avoir confisqué toutes les armes qui se trouvaient à l'hôtel de ville.

Vers six heures du soir, l'infanterie allemande arriva de Forchies où le Bourgmestre Despy, accompagné de ses Échevins, étaient allés les attendre. Toute la troupe traversa une ville aux volets fermés et se dirigea vers Anderlues par le Nouveau Philippe. Ce fut tout ce que les Fontainois eurent à supporter de leur premier contact avec les Allemands; alors que de nombreuses localités connurent l'incendie, la fusillade et la torture, notre ville échappa heureusement à tous ces malheurs.

LES ANNÉES DE GUERRE

Mais pendant quatre longues années, la population allait subir la misère, la faim et la déportation. Une Kommandantur fut installée sur notre territoire, place du Préau, près de la maison de M. le Doyen, à l'ancien bureau des Postes. Le 1er octobre 1914, le Collège échevinal fut mis dans l'obligation de désigner deux otages pour garantir que les miliciens des classes 1914 et 1915 ne quitteraient pas la ville.

Par voie de tirage au sort, furent désignés comme otages Hecq Paul et Engelen Jean ; ils furent conduits en voiture à Charleroi sous la surveillance de la police locale. Dès le 13 novembre 1914, fut constitué un comité communal de secours pour venir en aide aux familles nécessiteuses. Du lard, des haricots, du riz, des rutabagas, du pain hollandais, des secours en argent étaient distribués à la population. Une soupe populaire fut même servie chaque midi dans le fond de la Grand'Place; des centaines de Fontainois faisaient la file pour recevoir leur ration quotidienne.

Malgré tout, la faim était le lot de bien des familles. L'insuffisance de nutrition, la consommation exagérée de rutabagas provoquèrent de graves maladies. Nombreux furent les Fontainois qui s'en allaient au loin à la recherche de ravitaillement. La chose était interdite ; aussi revenaient-ils en cachette des Allemands qui, à l'occasion, ne manquaient pas de s'emparer de leur butin. Une ordonnance allemande fixait le couvre-feu à neuf heures du soir ; de plus, les citoyens en âge de porter les armes ne pouvaient se déplacer dans les communes voisines ; chaque mois, ils devaient se présenter au contrôle de l'autorité occupante. Le travail était pratiquement nul et la majorité de la population était en chômage. Les usines de la Fontainoise et de l'Espérance furent longtemps occupées par des troupes allemandes de passage.

En 1915, le Conseil communal décida d'employer de nombreux ouvriers chômeurs pour l'exécution d'un chemin reliant la ville à la route de Charleroi par l'Ermitage (Avenue des Déportés). En 1916, il fit déblayer le dernier tronçon des vieux remparts par les chômeurs (Boulevard du Midi).

Cette même année, les coins de terre se révélant insuffisants vu la grande misère, le Comité du ravitaillement décida de diviser en lots la partie de parc non ensemencée pour permettre aux chômeurs d'y cultiver des pommes de terre et des légumes. C'est aussi en cette année 1916 que les Allemands rassemblèrent les sans-travail de Fontaine et de Forchies sur la place communale ; on les conduisit à Marchiennes dans les ateliers Germain. De là, ils partirent en déportation pour l'Allemagne dans des trains à bestiaux Certains ne revinrent pas...

La région de Saint-Quentin ayant été évacuée, de nombreux Français réfugiés furent hébergés chez les Fontainois et à l'école des Sœurs de Sainte-Marie, jusqu'en 1918. Durant la guerre, un skating que les Fontainois appelaient «le patin à roulettes» existait rue de Beaulieusart, face à l'actuelle Cité Chavée : les Allemands y avaient parké les prisonniers anglais. Cette prison fut bombardée en 1918. Il y eut sûrement des tués, mais les Allemands les emmenèrent en cachette durant la nuit.

Cette même année 1918, une épidémie dite «fièvre espagnole» se déclara dans le pays ; à Fontaine, il y eut 236 morts cette année-là pour 127 la première année de la guerre et 139 en 1919. Ceux qui en réchappèrent connurent une longue maladie.

Le 12 novembre 1918, lendemain de l'Armistice, les Anglais étaient déjà dans nos murs ; ils étaient accompagnés de Canadiens, d'Hindous et d'Australiens. Ils se contentèrent de traverser la ville mais ne s'y arrêtèrent pas.

Quand nos déportés rentrèrent dans leurs foyers, ils étaient presque tous méconnaissables tant la consommation presque exclusive de rutabagas avait gonflé et déformé leurs traits.

En 1919, le 2e Régiment de Chasseurs à pied, à son retour d'occupation en Allemagne trouva la caserne de Charleroi occupée. L'Etat-Major du régiment et un bataillon composé de quatre compagnies, commandé par le major Stroobants débarquèrent à la gare de Fontaine-l'Évêque le 23 mars vers minuit. Les bureaux de l'Etat-Major furent installés sur la grand'place au café portant l'enseigne : «Aux Armes de la Ville» ; les compagnies furent logées chez l'habitant : la première, route de Mons et environs ; la deuxième, rues de la Bouverie, de Binche et d'Henrichamps ; la troisième, rues des Clouteries, des Gaulx et de la Briqueterie ; la quatrième, également dans les environs de la route de Mons.

Le colonel B. E. M. Panhuys occupa un appartement dans le château Bastin, place des écoles tandis que le major Stroobants fut accueilli dans la propriété du notaire Briard (actuellement notaire Lambin) rue de la Station. Le départ de ces troupes, rejointes par le 2e bataillon logé à Leernes, eut lieu le 17 mai 1919 dans la matinée. Musique en tête, drapeau largement déployé, les soldats quittèrent notre ville, accompagnés durant plusieurs kilomètres, par de nombreux Fontainois.

Les années suivantes, de grandes fêtes eurent lieu en l'honneur du 2e chasseurs ; certains revinrent même s'y fixer définitivement après avoir épousé de jeunes Fontainoises.

L'ENTRE-DEUX-GUERRES

Les deux décades qui suivirent transformèrent la vie de notre cité spécialement dans le domaine de la politique, de l'économie et des loisirs.

LA VIE POLITIQUE

En 1920, fut construite l'école communale des garçons au boulevard du Nord. Elle prolongea, puis remplaça la vieille école du Trieu des Bois.

Les directeurs en furent : Messieurs Elie Wiry jusqu'en 1930, ensuite Gaston Fabry de 1930 à 1950, Léopold Thiry de 1950 à 1956, Oscar Dupont du 1-9-1956 au 31-12-1956, Léon Detiège de 1957 à 1959, André Wéry à partir de 1959.

Les vieilles écoles communales pour filles de la rue de l'Enseignent s'agrandirent par l'installation d'un bâtiment supplémentaire au boulevard du Midi (ce dernier devait être cédé à l'Etat en 1930 pour l'ouverture d'une Ecole Moyenne pour filles).

Le 7 août 1921, fut inauguré, face à la gare, un monument en l'honneur des victimes de la guerre 1914-1918, avec le concours de la musique du 2^e Chasseurs à pied. Après la cérémonie, une remise de diplômes et de médailles aux combattants fontainois eut lieu à l'hôtel de ville.

Le 8 mai 1925, le Conseil communal émit un avis favorable sur le projet d'ouverture d'une ligne vicinale reliant Fontaine-l'Évêque à Marchienne-au-Pont. Durant la guerre 1914-1918, ce trajet était couvert journalièrement par des voitures qui conduisaient les voyageurs en break de la ligne Anderlues-Fontaine-Trazegnies vers le centre du Pays Noir. La prise en charge des voyageurs se faisait au Nouveau-Philippe et dans la rue L. Delattre.

Jusqu'en 1926, l'Administration communale avait été dirigée par deux grandes formations : les partis libéral et catholique qui obtenaient alternativement le pouvoir. Le suffrage universel allait permettre aux travailleurs d'avoir leur mot à dire dans la gestion de la ville ; aux élections de 1926, pour la première fois, les socialistes obtenaient la majorité absolue, majorité qu'ils conservent encore aujourd'hui.

La première chose importante qu'ils réalisèrent, fut l'érection de la Cité Chavée.

Un généreux donateur, Paul Chavée, avait laissé sa fortune à la ville pour qu'elle fasse construire des habitations pour les indigents locaux; trente-six maisonnettes furent bâties à la rue de Beaulieusart. De nombreux Fontainois travaillèrent gracieusement aux fondations; d'autres apportèrent leur collaboration financière ; l'inauguration officielle de la Cité Chavée eut lieu les 20-21 et 22 septembre 1930 au cours de festivités restées mémorables. Ces habitations remplacèrent les taudis de l'hospitau situés entre le bas de la Place communale et le château. Cette même année, la ville de Fontaine-l'Évêque, comme tout le pays, célébra pompeusement les fêtes du Centenaire de l'Indépendance de la Belgique ; un grand cortège parcourut la ville.

Une petite brochure, due à Monsieur Ghislain Hecq, instituteur communal, fut imprimée et raconta à la population l'histoire de la cité. Fontaine-l'Évêque fut encore une des premières villes du pays à constituer un comité local de l'Oeuvre Nationale Reine Astrid, pour venir en aide aux malheureux. La présidence en était confiée à M. Ch. Descamps, juge de paix et grand invalide de la guerre 1914-1918. De nombreux notables fontainois faisaient partie de ce comité ; de grandes fêtes dans le parc communal étaient annoncées pour le 1^{er}

septembre 1935 quand survint le drame de Küssnacht, provoquant la mort de la reine Astrid. Les festivités prévues n'eurent pas lieu et l'Oeuvre Nationale fut mise en liquidation.

En vue d'améliorer et d'étendre le service de distribution d'eau, le captage de la source de Belle-Fontaine, à la rue de Piéton, fut décidé en 1937.

Les années qui précédèrent la deuxième guerre mondiale furent encore employées à l'amélioration de la voirie et à la modernisation de l'éclairage public.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Au lendemain de la guerre 1914-1918, l'exploitation de la pierre à chaux diminua fortement à Fontaine-l'Évêque ; une seule carrière, à l'Ermitage (Carrière Stenuick), restant en activité.

Les deux principales industries demeuraient la clouterie et le charbon alors que l'agriculture continuait son petit bonhomme de chemin comme elle le faisait depuis la période franque.

En 1925, les sept clouteries créées au XIXe siècle : les Clouteries Mécaniques, des Flandres, Baudoux, Dercq, 5ambre-Escout, la Fontainoise et l'Espérance, auxquelles était venu s'ajouter en 1921 l'atelier Rosy construit à la rue d'Henrichamps, travaillaient à plein rendement ; elles occupaient de nombreux ouvriers. A titre d'exemple, la production des tréfileries était passée de 113.000 tonnes en 1913 à 300.000 tonnes en 1926-1927.

Les clouteries fontainoises intervenaient pour la toute grosse part dans ces tonnages. Les patrons faisaient d'excellentes affaires ; la condition des travailleurs avait fortement évolué elle aussi. Pendant quelques années, le cloutier fontainois vécut presque luxueusement. Mais cela ne dura guère.

Vers 1930, une crise mondiale atteignit le monde du travail et des affaires, car les pays clients étaient devenus producteurs et nous faisaient une concurrence terrible ; certains ateliers fontainois ne survécurent pas à cette crise. «L'Espérance» ferma ses portes en 1935, la Clouterie Mécanique Bayot en 1939.

Le chômage fit son apparition et avec lui son cortège de misères.

Au lendemain de la guerre, de nombreux étrangers s'installèrent à Fontaine-l'Évêque et travaillèrent à la mine ; le charbon était extrait dans quatre sièges : le numéro 1 dit «Pétria», le numéro 2 dit «Calvaire», le numéro 3 dit «Hougaerde, à la limite de Fontaine sur le territoire de Leernes et le numéro 4 dit «Bois d'Aulne» à Gozée. A partir de 1924, la société anonyme des Charbonnages de Fontaine-l'Évêque fit construire 49 maisons ouvrières : 27 à la cité du Moulin , 2 à la rue du Repos ainsi que 14 à Leernes et 6 à Gozée.

En 1927, cette même société ouvrit une école primaire et gardienne libre à la rue J. Despy. En 1929, la S. A. des charbonnages de Fontaine-l'Évêque fusionna avec la S. A. d'Ougrée-Marihaye ; l'extraction en cette année 1929 fut de 330.200 tonnes de charbon gras à coke et demi-gras. Le nombre d'ouvriers occupés fut de 1850. Le 8 juillet 1931, cette nouvelle société demanda l'autorisation de réunir ses deux concessions de Beaulieusart et de Leernes-Landelies en une seule de 2449 hectares ; cette autorisation fut accordée par arrêté royal le 21 mars 1942.

Enfin en 1936, la S. A. d'Ougrée décida de céder ses concessions à la S. A. des Aciéries et Minières de la Sambre.

LES LOISIRS

La loi des huit heures donna aux travailleurs des loisirs qu'ils n'avaient jamais connus auparavant. Pour les employer sagement, de nombreuses sociétés locales virent le jour dans les activités les plus diverses.

Déjà en 1844, une société de musique «La Royale Lyrique» avait été créée et avait connu de vifs succès nationaux et internationaux. Elle avait fêté pompeusement son 60^e anniversaire en 1904.

D'autres sociétés musicales allaient proliférer à Fontaine : la fanfare libérale, la fanfare ouvrière «l'Avenir», le Cercle Mozart, la symphonie libérale, la symphonie de la Maison du Peuple, le Royal Accordionist'Club. Une chorale «l'Orphéon fontainois» connut quelques années, un réel engouement.

Le carnaval fontainois dont l'origine est fort ancienne, se développait et donnait le jour à de nombreuses sociétés : les Philanthropiques, les Gilles de la Queue du Vivier, les Gilles à barrettes rouges, les Pierrots Noirs, les Pierrots Blancs, les Gilles de l'Hôpital, les Bouchers, les Pierrots Rouges.....

A cette époque, les bals masqués et costumés étaient fort en honneur et les habitants faisaient preuve d'une grande imagination pour la présentation des costumes qu'ils confectionnaient eux-mêmes. Pendant la bonne saison, des kermesses de quartier avaient lieu un peu partout dans la cité ; elles étaient organisées par la jeunesse de l'endroit : ducasses des Perziaux, des Gaulx, de la rue d'En-haut, de la rue de Binche, de la Queue du Vivier, du Pétria, de Beaulieusart, des Mays...

Le théâtre d'amateurs faisait aussi florès dans nos murs ; chaque parti politique : catholique, libéral, socialiste, possédait son cercle dramatique ; chacun rivalisait d'ardeur et d'ingéniosité dans la présentation de comédies, de drames, de revues et d'opérettes. Les cercles d'éducation populaire organisaient de nombreuses conférences avec projections lumineuses tandis que les cercles horticoles exposaient à leurs membres la manière de tirer un maximum de rendement de leur jardin ou encore la façon d'arrondir leur budget par la pratique du petit élevage.

Dans le domaine sportif, la gymnastique était fort prisée : trois sociétés donnaient l'occasion aux jeunes Fontainois de développer leurs muscles tout en fortifiant leur santé.

Ces sociétés décrochèrent de nombreux prix dans les tournois régionaux et même internationaux. Le foot-ball avait vu le jour à Fontaine-Sportif sur les Gaulx, l'Olympic-Club au Pont Navez et Pétria Sports à la route de Mons.

Mais c'était surtout l'époque de la petite balle au tamis. Dans ce sport, Fontaine acquit une renommée nationale notamment avec ses Magnés, Campion et Mangeleer.

La colombophilie était aussi en plein essor : l'affiliation colombophile organisait des concours en deçà de Paris pour ses membres tandis que le «club» groupant les communes voisines, jouait à deux jours de panier.

Le basket-ball vécut quelques belles années avec le club de la Maison du Peuple qui jouait sur la place de l'Esplanade ; dans les cafés de la ville, les sportifs en salle prouvaient leur habileté sur le billard à trois boules.

Mais à côté de ces délassements actifs, une attraction nouvelle se développait dans nos murs. En 1913, M. Léon Buisseret avait installé une salle de cinéma muet à l'étage de son habitation ; l'année

suivante, il transformait son établissement et ouvrait une grande salle au rez-de-chaussée. Ce fut surtout après la guerre que cette nouveauté connut son plein succès ; petits et grands étaient passionnés par les films cow-boys avec Tom Mix ; les films d'aventures avec Douglas Fairbanks, d'amour avec Rudolph Valentino et les films de guerre tels que «Verdun», «Les Croix de Bois», «La grande épreuve», «La grande parade».....

En 1935, un autre cinéma, parlant celui-là, fut ouvert sur la grand-place par Monsieur Auguste Libouton ; le cinéma du «Grand Léon» se décida à installer le parlant qu'en 1938, tant les films muets connaissaient un succès de foule. Cette impressionnante série de loisirs fut malheureusement interrompue par la crise économique ; faute d'argent, de nombreux travailleurs évitèrent de sortir et la vie populaire fut mise en veilleuse.

LA GUERRE DE 1940-1945

LA DRÔLE DE GUERRE

Le 1er septembre 1939, les armées hitlériennes envahirent la Pologne.

Devant une menace qui se précisait de semaine en semaine, la Belgique mobilisa. De nombreux Fontainois durent quitter leur foyer pour rejoindre l'armée ; ce fut l'époque de la «drôle de guerre». Malgré tout, l'optimisme était de rigueur ; le canal Albert d'une part, la ligne Maginot de l'autre, donnaient confiance à la population. Mais, le 10 mai 1940, les événements se précipitèrent. Toute la nuit, des escadrilles d'avions survolèrent notre ciel ; le matin, la radio annonçait la guerre. Les Allemands étaient entrés en Belgique et, rapidement, nos soldats durent reculer devant une armée d'une supériorité écrasante. Le premier jour de la guerre, vers quatre heures de l'après-midi, un avion allemand poursuivi par deux chasseurs français déchargea cinq bombes au-dessus de notre ville ; la première tomba près du château Marcq, blessant à l'épaule Mme Van Nieuwenhove-Moralès qui habitait à proximité ; la seconde éclatait près de la Cité Chavée, souffla deux de ses petites habitations ; les trois autres s'enfoncèrent dans les prés en direction de Beaulieusart.

Quelques jours après, un autre combat d'avions se déroula au même endroit. Les balles et les éclats de bombes tuèrent trois Fontainois : MM. Delchambre Albert, Coffa Antonio et Janicki Michel, aux environs de la rue de Beaulieusart. Sur la route de Charleroi, des troupes françaises passaient sans arrêt en direction du front tandis que des milliers d'habitants de l'est du pays traversaient notre cité traînant leurs bagages sur toutes sortes de véhicules. Petit à petit, un climat de panique se créait chez les habitants, climat savamment entretenu par l'aviation allemande. Dès les premiers jours de la guerre, la radio belge donna l'ordre aux jeunes de moins de 35 ans de rejoindre Ypres d'abord, la France ensuite, pour y être mobilisés. Tous ces éléments joints au souvenir des atrocités de 1914, décidèrent la grosse majorité des Fontainois à quitter leurs maisons et à prendre le chemin de l'exil. Ce fut l'évacuation....

Pendant que les Fontainois cherchaient refuge en France, un événement navrant se passait dans nos murs. Des espions allemands avaient été lâchés sur tout le pays ; les soldats français qui traversaient notre ville crurent reconnaître l'un d'eux au carrefour du Nouveau Philippe ; ils s'en emparèrent et le fusillèrent sur place ; il s'agissait d'un paisible citoyen Caulier Marc, dont les sentiments patriotiques ne pouvaient être mis en doute. Quand les Allemands entrèrent à Fontaine-l'Évêque, la ville était presque entièrement vidée de ses habitants. Pendant une nouvelle période de quatre ans, nous allions connaître l'occupation. Intoxiqués par la propagande nazie et grisés par l'avance rapide des troupes allemandes, quelques résistants fontainois les accueillirent et les aidèrent à s'installer chez nous.

Mieux vaut ne pas parler de ces traîtres. Les réfugiés rentrèrent au pays par petits groupes après quelques jours d'exode ou après quelques mois ; les uns n'avaient atteint que le Nord de la France, d'autres étaient allés jusqu'à Toulouse, Montpellier, plus loin encore. Quelques Fontainois parvinrent même à gagner l'Angleterre. Ils furent mobilisés ; ils y séjournèrent jusqu'à la fin de la guerre. Malheureusement, certains de nos concitoyens ne rentrèrent jamais au pays ; ils avaient péri sous les bombardements.

Tel fut notamment le cas de Desmecht Ernest, Desmecht Georges, Desmecht Raymond, Clara Arthura, Lardinois Rose, Brasseur Léopold, Hecq Ghislain, Bertiaux Georges, Robbe Pélagie, Polain Jean-Pierre, Vanlerberghe Maurice.

Quant à nos six cents mobilisés, beaucoup furent capturés par l'armée allemande tandis que Dubois Georges, Scailquin Oscar, Mouchet Jean et Warmont Arnould périssaient glorieusement.

LE RATIONNEMENT

Si certains soldats eurent la chance de rentrer chez eux, près de trois cents Fontainois connurent durant quatre ans les misères physiques et morales des camps de prisonniers de guerre. Comme dans tous les pays occupés, nos habitants furent soumis au ravitaillement ; tout s'achetait en petites quantités grâce aux timbres distribués régulièrement par les services communaux ; un bureau de ravitaillement avait d'ailleurs été ouvert dans une maison du bas de la place Emile Vandervelde. Supportable au début de la guerre, le rationnement allait devenir de plus en plus strict au fur et à mesure que la machine de guerre allemande s'essouffait.

A côté du marché régulier, insuffisant il faut bien le dire, pour nourrir décentement la population, un marché noir se développait dans tous les domaines ; on y trouvait des pommes de terre, du beurre, de la viande, du café et aussi des tissus, du cuir, du charbon. Ce commerce illicite permit à certains de s'enrichir pendant que les moins favorisés qui ne pouvaient s'y approvisionner, connaissaient la faim et le froid.

Le 9 janvier 1941, dans la salle du Conseil communal fut créé le Comité de Secours d'Hiver. Il comprenait MM. Staumont Auguste, président, Dubois Michel et le Docteur Delforge, vice-présidents ; Lempereur Fortuné, secrétaire ; Polain Armand, trésorier ; Gilliard Maurice et Becquart Pierre, membres.

Le Secours d'Hiver apporta une aide appréciable à la population et aux prisonniers de guerre : distributions de soupe et de repas aux indigents ; de vêtements, de linge, de charbon aux nécessiteux ; de colis aux prisonniers de guerre.....

Les jeunes de la ville qui avaient la chance de ne pas connaître les camps de prisonniers ou de travail, se réunirent et formèrent un groupement destiné à recueillir de l'argent pour envoyer des colis aux prisonniers fontainois. Le comité était formé de MM. L. Bughin, vice-président, M. Romain, secrétaire ; Casterman M. et Scailquin M., trésoriers ; Parée J.A.S., régisseur artistique ; Devaux M., Ghislain G., Godessart R., Mandoux E., Vansteenlandt F., membres. Ils choisirent un aîné pour présider leur assemblée : M. Becquart Pierre, ancien combattant de 1914-1918. Grâce à leurs efforts et aux spectacles qu'ils mirent sur pied un soutien important fut accordé à nos prisonniers. Les autorités occupantes dès la première année de la guerre décidèrent la réquisition des métaux non-ferreux ; tout Fontainois qui possédait des objets en cuivre dut les porter au bureau de ravitaillement.

LE GRAND CHARLEROI

Le couvre-feu, fixé à 10 heures du soir, avait été instauré ; seuls les travailleurs obligés de rentrer chez eux après cette heure pouvaient circuler à condition de posséder un laissez-passer fourni par la Kommandantur.

Afin de mieux contrôler les administrations communales, les Allemands créèrent en août 1942, le Grand-Charleroi qui réalisait la fusion de la plupart des communes de l'arrondissement en un grand centre sous la direction d'un collège rexiste tout dévoué à l'occupant.

Fontaine-l'Évêque perdait pour quelques années son autonomie communale ; le Bourgmestre et le Conseil communal furent suspendus.

Toute l'autorité passait aux mains des collaborateurs. Pendant toute la durée du Grand-Charleroi, aucune réalisation importante ne fut entreprise ; les bâtiments de la ville et la voirie étaient à peine entretenus et le personnel était payé sur le tarif des années 1940 alors que la vie avait terriblement augmenté.

LA RÉSISTANCE

Hitler, ayant de plus en plus besoin d'hommes pour la poursuite de la guerre inventa le travail obligatoire ; des ouvriers d'abord, des employés et des étudiants ensuite furent convoqués à Charleroi dans les locaux de la Werbestel d'où ils recevaient un billet pour rejoindre les usines en territoire allemand. Certains Fontainois ne partirent jamais ; d'autres lors d'un congé, disparurent de la circulation et se cachèrent un peu partout. Ils devinrent des réfractaires qui devaient se sustenter sans timbre, ni ravitaillement.

Pendant ce temps, plusieurs groupes de résistants s'étaient constitué secrètement à Fontaine-l'Évêque. Sous des appellations diverses, ils avaient de nombreux objectifs : aide en timbres, en argent, en nourriture, en vêtements aux réfractaires et aux prisonniers russes évadés ; sabotage de voies de communication ; liquidation des traîtres; hébergement et rapatriement d'aviateurs de la R. A. F. tombés sur notre territoire ; recherche de renseignements militaires à transmettre à Londres ; distribution de fausses cartes d'identité à tous ceux, Belges et Alliés, qui devaient se cacher...

Les principaux chefs de ces mouvements étaient : Dewilde Sylvain et Huart Marc pour le Front de l'Indépendance; Derwiduée Arille pour le Mouvement National belge ; Lecocq Robert pour le Groupe G; Parée Joseph pour le Service Secret Socrate. Ces groupements rassemblaient environ deux cents résistants. Devant la force grandissante de la Résistance, les Allemands, décidèrent de passer aux représailles. On sabotait les voies de chemin de fer Les Allemands placèrent des otages belges dans les convois. Le docteur M. Denamur, M. Crucifix, Directeur de l'Ecole Moyenne de l'Etat ou garçons, M. Parée J., Secrétaire communal, M. Duquesne M., Conducteur des travaux de la ville durent accompagner les trains d'Allemands sur diverses lignes.

Pendant ce temps, d'autres habitants étaient incarcérés comme prisonniers politiques. Ce fut le cas de Devaux M. fils, de Meunier Camille, de Vanhoorde Joseph, de Nocent Marcel, de Lemal Georges, de Desonbergh Joseph, de Mercier Oscar, de Daneau Jacques qui furent libérés au bout d'un certain temps. Ce fut aussi le cas de l'abbé Piérard, de Bontemps Désiré, de Devaux Marcel et de son épouse, de Bousingault Henri, de Mabilie Jean, de Delcourt Fernand qui, eux, y laissèrent leur vie.

Pendant ces années tragiques, on apprit encore la mort de l'abbé F. Deflandre, de Brogniez Arthur et de Lequime Fernand dans les camps de prisonniers de guerre.

Dans la nuit du 18 août 1944, les rexistes enlevèrent Brogniez Charles, commissaire de police de la ville. On devait le retrouver, lâchement assassiné, le lendemain, parmi les victimes de la tuerie de Courcelles.

Enfin, la libération de notre territoire arriva.

LA BATAILLE DU TERRIL

Durant les premiers jours de septembre 1944, la route de Mons à Charleroi vit passer des milliers de soldats allemands en débandade, essayant de regagner l'Allemagne le plus vite possible et par tous les moyens.

Le 4 septembre, au début de l'après-midi, toute la population se pressait le long de la route pour applaudir et embrasser les premiers soldats américains ; des grappes humaines, juchées sur les blindés, accompagnaient les libérateurs pendant des kilomètres ; l'atmosphère de cette journée exceptionnelle est indescriptible. Cependant, elle allait être ternie par un tragique événement local. Un jeune major allemand retranché dans la forêt de Compiègne décida de continuer la lutte, sur le chemin du retour, avec quelques centaines de fanatiques. Ils voyageaient de nuit, pillant et incendiant sur leur passage. Ils arrivèrent chez nous, juste avant la libération et se réfugièrent sur le terriil numéro 2, rue du Roton, entre la route de Mons et le quartier de la Queue du Vivier. Ce terriil boisé était pour eux un abri sûr d'où ils dominaient les campagnes environnantes ; décelés par la Résistance locale, quelques dizaines d'Allemands furent cependant ramenés le 4 septembre.

Le lendemain matin, une nouvelle expédition fut organisée dans les bosquets au pied du terriil, qui permit de faire quelques nouveaux prisonniers. Au moment où ils se trouvaient en pleine vue, les Résistants entendirent des balles crépiter autour d'eux. Une véritable bataille s'engagea entre les Fontainois, à découvert dans les prairies de la rue du Roton et les Allemands, bien dissimulés dans la végétation du terriil. Le combat eût pu durer longtemps encore si on n'avait pu amener sur place un tank américain qui força le major et une centaine de soldats à se rendre.

A la nuit tombante, les résistants et un soldat américain restaient étendus, sans vie ; ils avaient nom : Argot M., Caudron R., Dewilde S., Dubois L., Dufour F., Hennebert G., Illau F., Jacmain J., Lempereur R., Léonard F., Schroeven L., Vermeersch A., Taffyn P., Willame R., Woué A. et Nason Harold. De petites croix de bois, fichées là où ces braves périrent et un monument en pierre bleue édifié à proximité, rappellent cet événement tragique aux jeunes générations.

DE 1945 À NOS JOURS

L'APRÈS-GUERRE

Les Allemands partis, Fontaine-l'Évêque continua d'héberger, pendant deux ans, des troupes américaines ; elles étaient logées dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville et occupaient les Usines Dercq et de la Fontainoise. Elles y réparaient le matériel nécessaire aux troupes pour la suite de la guerre.

Des liens d'amitié se créèrent entre la population et les libérateurs, plusieurs mariages concrétisèrent cette fraternité.

LA VIE COMMUNALE

Dès la capitulation allemande, le Grand Charleroi fut mis en liquidation ; chaque commune reprit son indépendance et retrouva son Conseil communal. La première tâche du pouvoir local fut de remettre la ville en état.

L'occupation avait fait du parc un véritable chantier : les matériaux qui l'encombraient furent enlevés, le parc redessiné et des plantations y furent faites. La voirie, elle aussi, avait fortement souffert d'un manque d'entretien, d'un important charroi, allemand d'abord, américain ensuite. Toutes les rues, tour à tour, furent réparées ; en quelques années, le réseau routiers fontainois avait repris belle allure.

Le 11 janvier 1948, après un bal, un incendie se déclara dans la salle de fêtes et la consuma entièrement ; seuls les murs restèrent debout. La reconstruction de cet édifice eut lieu en 1952 ; on en profita pour moderniser, notamment par l'agrandissement de la buvette et la suppression des balcons de côté.

En 1954, la ville employa les chômeurs pour assainir et niveler le terrain d'épandage d'immondices situé à la rue de la Station ; elle y ouvrit une plaine de jeux par l'installation d'une série de pavillons disséminés dans la verdure. Cette plaine est accessible durant les grandes vacances ; elle reçoit plus de trois cents garçons et filles.

En 1955, les bâtiments vétustes de l'école primaire pour filles de la rue P. Pastur furent abattus et remplacés par un établissement moderne. L'inauguration fut faite en 1957 par le Ministre de l'Instruction publique, Léo Collard, qui donna son nom à l'école.

Les cours ménagers et de coupe, logés également dans le bâtiment, se transformèrent en 1957, sous la direction de Mademoiselle F. Gusbin, en atelier d'apprentissage, en 1963 en Ecole professionnelle et finalement en 1964, en Institut communal pour Jeunes Filles ; il compte aujourd'hui 175 élèves de 13 à 18 ans. L'école primaire Léo Collard a une population de 427 unités.

Toujours en 1955, fut construit dans le parc communal un monument destiné à commémorer le sacrifice des Combattants des Guerres 1914-1918 et 1940-1945. Cet édifice de dix mètres de côté est orné de quatre statues de pierre symbolisant le Combattant, le Prisonnier, le Résistant et le Déporté ; la partie centrale est formée par une fontaine et un jet d'eau. L'illumination du parc met en valeur ce monument dont l'inauguration eut lieu le 19 juin 1955 en présence du général Gierts, représentant le Roi, de Monsieur Lohest, Président national des Anciens Combattants, du Député G. Hoyaux, prisonnier politique et des autorités locales.

Le même jour eut lieu une remise de décorations aux résistants fontainois.

En 1955, fut encore célébrée la naissance des Géants locaux : el' petit Paul, cloutier fontainois et Rita, la hiercheuse. La ville profita de ces festivités pour inaugurer la ligne d'autobus Charleroi-Piéton, établie à sa demande. Après ces naissances, le Syndicat d'Initiative, créé par le Bourgmestre avec la collaboration des commerçants locaux, procéda en 1957 au baptême des deux nouveaux géants : Wauthier Ier, seigneur de Fontaine et son épouse Béatrix. Monsieur Albert Frère en fut le parrain, Madame F. Lambin, la marraine. Un grand cortège folklorique parcourut la ville avec la participation de toutes les corporations communales.

En mai 1958, la ville de Fontaine-l'Évêque inaugura dans le parc communal un pavillon pour les pensionnés et, au Nouveau Philippe, une aubette pour les voyageurs. En 1960, elle acheta un vaste bâtiment situé rue du Château pour y donner des cours d'éducation physique aux élèves des écoles communales ; en 1967, cette salle fut transformée et pourvue de douches.

En mai 1960, le parc communal s'orna d'une statue de cuivre due au sculpteur Ghysels et représentant «La Mère et l'Enfant»; cette Oeuvre qui fut exposée à l'exposition de Bruxelles de 1958, reste la propriété du Ministère de l'Education nationale et de la Culture.

Les 25 et 26 juin 1960 furent célébrées les «Journées Louis Delattre» à l'occasion du 90e anniversaire de cet écrivain local ; la ville fit édifier sur la place Frère Orban, une fontaine en l'honneur du disparu ; une plaque commémorative fut scellée sur la façade de sa maison natale, dans la grand-rue. Des discours furent prononcés par Monsieur le Bourgmestre et par Monsieur Marcel Thiry, de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises. Une exposition de souvenirs de l'écrivain fut ouverte par la veuve de ce grand Fontainois.

En 1961 et 1962, la ville modernisa son éclairage public par l'installation de tubes au néon, dans toutes les rues de la cité. En 1962, fut acquise la propriété de Monsieur Marcq située au Quartier Latin (Nouveau Philippe) ; elle fut transformée en Maison communale de la Jeunesse. En 1964, en vue d'améliorer la distribution d'eau potable aux habitants, un château d'eau fut élevé au pied de la Côte du Berger.

Le centre de la ville étant construit sur la Babelonne, régulièrement les inondations endommageaient les bâtiments de la grand-rue et causaient de grands préjudices à ses habitants. En 1965, l'administration communale apporta une solution à ce problème qui durait depuis des siècles. Elle fit voûter la Babelonne dans son parcours à travers le parc du Château afin d'empêcher son obstruction par des corps étrangers. De plus, elle diminua le nombre de mètres cubes s'engouffrant sous la grand-rue par temps d'orage, par la création d'un égout reprenant les eaux de pluie des rues J. Despy et de la Bouverie et les conduisant directement dans le domaine du Château. Enfin, la ville de Fontaine-l'Évêque s'attacha à mettre en valeur le patrimoine historique par la restauration de son château datant du XIIIe siècle ; l'inauguration de celui-ci en hôtel de ville et en musée aura lieu en 1968.

En cette même année 1968, sera célébré le XIe Centenaire officiel de la ville ; de nombreuses festivités s'y dérouleront et notamment le jumelage de la cité avec la ville française de Lillers dans le Pas-de-Calais.

LA VIE ÉCONOMIQUE

La seule carrière encore en exploitation allait connaître, après la libération, un important développement grâce à la compétence de ses propriétaires, les frères Stenuick. En 1950, M. André Stenuick mit au point une foreuse à grande profondeur dont le brevet réside principalement en ce que le marteau pneumatique dont elle est

équipée, pénètre dans le trou. Ce système qui est, à l'heure actuelle, universellement connu, révolutionna la technique du forage des tirs. L'ancien atelier de la carrière pour la réparation et l'entretien de l'outillage étendit ainsi son activité à la fabrication de foreuses à grande profondeur pour les carrières, mines, tunnels, barrages. De nouveaux ateliers furent construits le long de l'avenue des Déportés et l'entreprise est, aujourd'hui, en plein essor.

Dans toutes les parties du monde, des milliers de clients utilisent le matériel Stenuick à leur entière satisfaction.

En clouteries, une grande transformation allait également s'opérer. Dans l'entre-deux-guerres s'était créé un comptoir de vente unique groupant, au début, toutes les usines de l'Europe occidentale et, ensuite, les usines belges exclusivement. La fin du deuxième conflit mondial vit la dissolution du comptoir de vente. Livrées à elles mêmes et fortement concurrencées, les clouteries fontainoises étaient arrivées à un taux de production fort bas. Heureusement, en 1953, «La Fontainoise» et les «Usines Dercq» furent absorbées par les «Forges de la Providence» à Marchienne-au-Pont et formèrent la division «tréfilerie». A l'époque de leur reprise, ces usines étaient dans une situation inquiétante ; trois ans après l'absorption, leur production avait plus que doublé : «La Fontainoise» produit le fil, les «Usines Dercq» le transforment. Cette division tréfilerie des «Forges de la Providence» présentait en 1956, un programme complet de fabrication et occupait plus de 500 ouvriers. L'ensemble a été agrandi, modernisé et complété par une usine de fil dur ; il fabrique les pointes et clous en tous genres, les ronces artificielles et crampons, clous de chaussures, treillis, fils clairs, recuits, galvanisés ; fils durs pour câbles et pour bétons...

En 1967, les «Forges de la Providence» ont elles-mêmes fusionné avec Cockerill-Ougrée, agrandissant encore le complexe industriel. L'usine Baudoux, lors de la dissolution du comptoir de vente, créa sa propre organisation commerciale axée principalement sur la grande exportation : 90 % de sa production totale est exportée vers tous les marchés mondiaux qui en reconnaissent la qualité. Elle transforme le fil machine en clair, recuit ou traité ; sa gamme de pointes est complète et comprend notamment les pointes à tête plate unie, à tête plate fraisée quadrillée, à tête ronde, à tête bombée, sans tête, à tête enfoncée, à tête large...

Quant aux «Visseries et Tréfileries Réunies» (anciennement Sambre-Escaut) dont le siège social se trouve aujourd'hui à Machelen (Haren), elles produisent des articles de visserie, occupent une bonne centaine d'ouvriers et une dizaine d'employés. La clouterie Otlet a émigré à Gentbrugge et sa division de Fontaine-l'Évêque n'occupe plus que quelques ouvriers.

L'extraction de la houille connut un destin spécial entre les années qui suivirent la libération du territoire et la période actuelle.

De 1946 au 15 mars 1964, elle jouit d'une réelle activité ; la production pendant ces années fut, plus ou moins, de 4.537.100 tonnes soit 5.210.000 mètres cubes.

Le nombre maximum d'ouvriers de cette période fut atteint en 1946 : en surface, 448 dont 407 belges, 29 étrangers et 12 prisonniers de guerre allemands ; au fond, 1128 dont 437 belges, 423 italiens et 268 prisonniers de guerre allemands, soit un total de 1576 ouvriers.

Des citoyens de nationalités différentes furent employés aux charbonnages de Fontaine-l'Évêque auxquels il faut naturellement ajouter les ouvriers belges. Ces nations étaient : la République fédérale allemande, la France, l'Italie, l'Algérie, l'Espagne, la Grèce, la Hongrie, le Maroc, les pays baltes, la Pologne, la Tchécoslovaquie, la

Turquie, l'U. R. S. S., la Yougoslavie, l'Amérique et enfin quelques apatrides.

Les bâtiments des A.M.S. qui occupent sur notre territoire 3500 mètres carrés semblaient partis pour une longue période d'activité lorsque le 15 mars 1964, pour des raisons économiques fort complexes, la fermeture fut définitivement ordonnée. Le personnel fut «recasé» ailleurs et la ville de Fontaine-l'Évêque perdit ainsi un revenu annuel (taxes sur les moteurs, sur le personnel occupé et impôt foncier) qui dépassait largement le million de francs.

Aujourd'hui, une expérience-pilote qui consiste à capter le grisou et le revendre aux sociétés de distribution de gaz est en cours au «Pétria». Les bâtiments, bien qu'inoccupés, sont toujours la propriété de la société et les Fontainois gardent l'espoir que, dans les années à venir, la division de Monceau pourra s'étendre sur notre ville et rendre vie à ce quartier ouvrier.

ASPECT SYNTHÉTIQUE DE LA VILLE ACTUELLE

DONNÉES GÉOGRAPHIQUES

Située à la limite du Pays Noir, du Centre et de la Thudinie, Fontaine-l'Évêque, avec une superficie de 1.144 hectares et une altitude de plus ou moins 100 mètres, est bâtie sur un terrain houiller faisant partie du vaste bassin franco-belgo-allemand. Par là, elle a participé depuis près de 150 ans, à l'industrialisation du pays. La commune est bornée au Nord par Forchies-la-Marche, au Nord-Est par Souvret, à l'Est par Goutroux, au Sud-Est par Landelies, au Sud par Leernes et à l'Ouest par Anderlues. Notons que Piéton et Monceau qui n'ont pas de frontière avec Fontaine, se trouvent cependant à quelques centaines de mètres de la limite de celle-ci. Fontaine-l'Évêque est arrosée par l'Ernelle, venant de Forchies ; cette rivière descend en direction Nord-Sud jusqu'à la voie ferrée Fontaine-Piéton; de là, elle prend la direction Ouest-Est, traverse le domaine du château et se dirige vers Goutroux; sa longueur sur notre territoire est de 4150 mètres. Les affluents de l'Ernelle sur notre territoire sont :

- le ruisseau de la Charbonnière qui longe le bois du même nom ;
- le ruisseau du bois qui s'échappe de celui-ci et rejoint l'Ernelle avant Goutroux ;
- les ruisseaux de Blanche Maison et de Belle Fontaine qui se réunissent avant d'atteindre l'Ernelle ;
- la Babelonne qui prend sa source sous le terail numéro 1, traverse la Queue du Vivier, le vieux cimetière (ce qui lui a valu le surnom de «ruisseau à la tête de mort»), s'engouffre dans l'égout de la rue d'Assaut, passe sous la Grand-rue, traverse le domaine du château et rejoint l'Ernelle à la sortie de ce domaine, face à l'avenue des Déportés ;
- le ruisseau de Beaulieusart, qui à son début, fait la limite entre Fontaine et Leernes, passe au Paradis, traverse la route de Charleroi et rejoint l'Ernelle.

Trois sources importantes alimentent Fontaine en eau potable : le captage de la côte du Berger et celui de la Belle Fontaine exclusivement réservés aux habitants de la ville ; la troisième source, celle de l'Ermitage a été captée et refoulée dans un château d'eau situé à la limite de Fontaine et d'Anderlues ; elle fournit de l'eau aux communes de Fontaine, Leernes, Landelies, Goutroux et Monceau, groupées en Intercommunale.

Bien que située en zone industrielle, notre ville profite d'une saine atmosphère. La prédominance des vents d'Ouest nous apporte un air pur venant des campagnes de Lobbes et d'Anderlues ; lorsque le vent est à l'Est, le bois de la Charbonnière, prolongé par celui de Monceau, forme un écran protecteur qui filtre l'air et nous protège des poussières du Pays Noir.

LES VOIES DE COMMUNICATION

Réseau routier externe

Le réseau routier donne accès vers toutes les communes périphériques : vers Anderlues dans un sens, vers Goutroux, Landelies dans l'autre par la route de Charleroi à Mons (route nationale 22) ; vers Forchies, Souvret, Courcelles par la route provinciale qui part du Pétria, passe par la rue des Houillères, rue J. Despy, rue de la Bouverie et rue de Forchies ; vers Goutroux par la

rue de Roux et le Cavalier ; vers Piéton par la rue du Repos et la rue de Piéton ; vers Leernes et Landelies par la rue L. Delattre et la rue de Leernes.

Signalons encore la rue Blanche Maison qui conduit à Anderlues, plus spécialement au hameau de Lalue et la rue Roton qui conduit également à Anderlues, au lieu-dit Calvaire. Enfin, partant de Joli-Bois, un chemin se dirige vers Mouligneau, hameau de Forchies-la-Marche.

Réseau routier interne

Les rues de la ville et les chemins des hameaux sont en bon état, la plupart d'entre eux sont pourvus d'égouts ; tous sont équipés d'un éclairage électrique moderne. Malheureusement, la voirie de la ville ancienne est fort étroite et pose des problèmes de circulation ; les remèdes à y apporter sont fort onéreux. Le problème du parking pourrait être facilement résolu si les automobilistes s'arrêtaient sur les places de l'Esplanade, du Marché, du Préau , du Chauffour Francis au lieu de garer leur véhicule dans l'axe principal allant du Nouveau Philippe à la Queue du Vivier par la Grand-rue et la rue J. Despy.

Réseau ferroviaire

La ligne 112 de la S. NC. B. permet l'accès vers le Pays Noir et le Centre ; elle donne de plus communication pour Bruxelles par la gare de Marchienne-au-Pont. Il faut regretter la grande diminution de trains de voyageurs sur cette ligne, diminution qui en limite fortement l'utilité. Le réseau des vicinaux est heureusement plus étoffé : en plus des lignes 90 (Charleroi-Fontaine-Binche-Mons), 30 (Charleroi-Fontaine-La Louvière) et 92 (Charleroi-Fontaine-Anderlues-Thuin), un vicinal relie Fontaine à Trazegnies par Forchies et Souvret (ligne 79).

Depuis quelques années, un autobus effectue le trajet Piéton-Fontaine-Montigny-le-Tilleul, Mont-sur-Marchienne-Charleroi (ligne 173).

LA POPULATION

Au 1er janvier 1967, la population était de 9.339 habitants dont 4.646 hommes et 4.693 femmes.

Le nombre de citoyens belges s'élevait à 6.747 unités ; celui des étrangers à 2.592 ; ce dernier se répartissait comme suit :

- Italiens : 2.043
- Polonais : 164
- Français : 122
- Grecs : 56
- Hongrois : 33
- Espagnols : 31
- Allemands : 22
- Turcs : 19
- Marocains : 16
- Suisses : 10
- Britanniques : 9
- Lithuaniens : 9
- Yougoslaves : 9
- Russes : 8
- Américains : 6
- Hollandais : 6
- Albanais : 4
- Congolais : 2
- Lettons : 2
- Tchécoslovaques : 2
- Portugais : 1

- Apatrides 18

Approximativement 30 % de la population exercent une profession : parmi les travailleurs, on évalue les emplois dans l'industrie à 70 %, dans l'agriculture à 5 % ; le commerce, le transport, le bâtiment et les services publics se partagent les 25 % restants.

LE LOGEMENT

Le nombre d'habitations en 1967 était de plus de trois mille.

Trois espèces d'habitats s'y retrouvent :

L'habitat rural

Il se situe principalement dans les hameaux ; il est généralement constitué de bâtiments en pierres calcaires ; certains sont chaulés ; c'est souvent le cas des fermes ;

L'habitat industriel

Il est établi à l'extérieur des anciennes fortifications de la ville ; maisons modestes avec un seul étage, elles sont les plus nombreuses ; parfois on les retrouve sous forme de coronas ; elles sont généralement construites en briques et les plus anciennes ne sont rien moins que des taudis ;

L'habitat urbain

Il est spécialement situé à l'intérieur de l'ancienne ville mais actuellement des poussées se produisent çà et là, notamment le long des rues de Leernes, de Beaulieusart d'une part ; de l'axe routier Charleroi-Mons d'autre part. Ce sont des maisons dites bourgeoises possédant souvent deux étages ; certaines ont des fonctions commerciales ou administratives.

L'âge des bâtiments est souvent fort avancé ; la plupart d'entre eux ont été construits avant 1920 ; nombreux sont ceux qui ne possèdent pas encore de salle de bain. Heureusement, la société locale «Le Foyer Fontainois a pu obtenir des crédits de la Société nationale du Logement pour l'érection de cités modernes ; quatre d'entre elles existent groupant 400 logements : la Cité des Résistants, créée en 1949 ; la Cité Vilez, créée en 1949 ; la Cité de Brouckère, créée en 1953 et enfin la Cité des Oiseaux, qui date de 1953.

Cette dernière possède deux buildings de dix étages, fournissant aux locataires des appartements pourvus d'un équipement moderne. Petit à petit, la ville tend à devenir une zone résidentielle à l'abri des fumées et des poussières du Pays Noir.

L'ENSEIGNEMENT

Le réseau d'établissements scolaires prend une grande importance à Fontaine-l'Évêque. Près de 3.000 élèves fréquentent journalièrement les écoles locales ; le corps professoral se compose d'environ 250 enseignants. Les bâtiments sont généralement spacieux et confortables ; l'augmentation du nombre d'élèves a toutefois nécessité, dans certaines écoles, l'érection de pavillons préfabriqués.

La ville possède cinq écoles gardiennes : au boulevard du Nord, rue P. Pastur, Croix-Favresse, Beaulieusart, Cité des Oiseaux ; une école primaire pour garçons au boulevard du Nord, une école primaire filles rue P. Pastur, des classes mixtes sur les Gaulx et à la Cité des Oiseaux. Elle dirige encore une école industrielle et commerciale et un institut communal pour jeunes filles (cours du jour et cours du soir).

L'Etat gère deux écoles moyennes : une pour garçons, située rue Despy et une pour filles, sise boulevard du Midi.

L'enseignement libre possède au centre de la ville, une école gardienne, primaire et secondaire pour filles, une école gardienne et primaire pour garçons, rue J. Despy et un institut technique pour jeunes gens au boulevard du Midi.

LES SERVICES PUBLICS

Les services de l'État comprennent un tribunal de Justice de Paix, un Conseil de Prud'Homme, un bureau d'Enregistrement et des Domaines, un bureau des Accises, un bureau des Postes, une centrale téléphonique.

Les services administratifs de la commune sont installés à l'Hôtel de Ville, à l'exception de la Commission d'Assistance Publique et de la Police qui sont établis au rez-de-chaussée du Palais de Justice. La ville dispose en plus d'un hôpital civil, d'une cité pour vieillards indigents, d'un pavillon de délassement pour pensionnés, d'une Maison de la Jeunesse, d'une bibliothèque, d'une plaine de jeux, d'une salle de gymnastique, d'une salle des fêtes, d'un cimetière avec une morgue et enfin du château de Fontaine qui deviendra prochainement hôtel de ville.

Deux œuvres nationales ont également une section installée dans les locaux communaux : l'Oeuvre Nationale de l'Enfance et la Croix-Rouge. La Ligue des Donneurs de Sang et la Croix-Rouge procèdent encore aux collectes de sang dans les bâtiments de la ville.

Les habitants de Fontaine-l'Évêque disposent des services suivants : eau, gaz, électricité, téléphone, télégraphe, postes, collecte des immondices, égouttage, lutte contre l'incendie, protection civile.

LES SERVICES DE SANTÉ

La ville possède six médecins, cinq pharmaciens, trois dentistes, plus quelques infirmières et accoucheuses. L'hôpital civil dispose de quarante lits et d'un service de consultations.

Un centre privé de médecine spécialisée est installé depuis peu, rue des Combattants ; un home privé pour vieillards existe à la rue de Forchies et une maison pour enfants abandonnés au Bois de Sapins.

La Cité Chavée, constituée de 36 petites maisons, offre l'hospitalité aux plus déshérités des Fontainois.

L'INDUSTRIE

La principale industrie reste celle des métaux ; toutefois, quelques autres métiers continuent à vivre ou même se sont nouvellement installés chez nous.

Pour le travail des métaux, le personnel se compose :

- La Providence "Usine A" et "Usine B" : 533 personnes
- Visseries et Tréfileries Réunies : 117 personnes
- Clouteries Baudoux : 102 personnes
- Arbed (Oilet) : 26 personnes
- Chaudronnerie Duro : 15 personnes
- Etablissements Honor : 25 personnes.

- Pour l'extraction de la pierre, "Les Carrières Stenuick Frères" subsistent seules; elles se sont annexé un atelier de fabrication de perforatrices destinées à l'abattage en masse des roches ; personnel occupé : 146 personnes.
- Une nouvelle entreprise "Surchiste" s'est installée dans les locaux du charbonnage n° 2 et fabrique des briques avec les schistes des terrils; elle occupe un personnel de 87 unités.
- La S. A. L'Heureux-Berger exploite une fabrique de cartonnage et d'étuis en métal et en carton ; elle occupe 55 ouvriers.
- La S. A. des Produits Chimiques qui se spécialise de plus en plus dans la fabrication de couleurs, emploie 23 personnes.

A cela, il faut ajouter environ 200 artisans aux activités les plus variées : ateliers de réparation, mécaniciens, plombiers, zingueurs, poêliers, menuiseries mécaniques et vente de bois, garagistes, maçons, chiffonniers.

LE COMMERCE LOCAL

Il faut le scinder en entreprises familiales et établissements occupant du personnel. Il domine particulièrement au centre de la ville : il est des plus divers.

Parmi les entreprises familiales, citons l'épicerie, la fromagerie, la boucherie, la boulangerie, la bonneterie, la chemiserie, la vente et la fabrication de vêtements, les débits de boissons et de tabac, la petite et la grosse quincaillerie, la vente de produits pétroliers, l'ameublement, la coiffure, la parfumerie, la maroquinerie, l'horlogerie, la bijouterie, les articles de luxe, la librairie-papeterie, la chapellerie, la vente de chaussures.

Parmi les entreprises à rayons multiples occupant du personnel, signalons les firmes Nopri, Mestdagh, Uniprix, Coop, ainsi qu'une agence de la Société Générale de Belgique et une de la Banque de Bruxelles.

Une association des commerçants fontainois s'efforce de valoriser le commerce local ; elle participe à tout ce qui peut développer le patrimoine folklorique de la ville et apporte son aide à bien des sociétés de chez nous.

L'AGRICULTURE

Avec 6 hectares consacrés à l'agriculture, sur un total de 14 hectares, Fontaine-l'Évêque conserve une richesse agricole importante. Cinquante fermes se répartissent comme suit : 23 de moins de dix hectares, 16 de dix à vingt hectares, 7 de vingt à trente hectares et 4 de plus de trente hectares.

Trois cent trente hectares de prairies sont disséminés sur le territoire; l'emploi des clôtures avec fils de fer se généralise de plus en plus, parfois même avec fils électriques.

Deux cent quatre-vingt-cinq hectares sont consacrés aux céréales, légumineuses, pommes de terre, fourrages et betteraves.

Le cheptel 1967 se composait de : 966 bovidés, 541 porcs, 144 moutons, 44 chevaux, 1 chèvre ainsi qu'une basse-cour de 2.127 unités.

Le matériel agricole comprend : 31 tracteurs, 25 distributeurs, 24 machines à traire, 23 charrues à tracteur, 21 faucheuses, 20 semoirs

de précision, 11 épandeurs de fumier, 5 moissonneuses-lieuses, 4 appareils de pulvérisation, 2 motoculteurs.

Fontaine-l'Évêque, malgré sa qualité de cité industrielle, peut se suffire à elle-même dans la production du lait. Les prairies forment une auréole au tour de la ville proprement dite ; elles sont parfois prolongées par des bois situés à la limite de notre territoire ; tels les bois de la Charbonnière, de l'Hougaerde, de Sapins.

LOISIRS ET DIVERTISSEMENTS

Malgré la disparition, depuis la guerre, de nombreuses sociétés locales, un certain nombre de loisirs et de divertissements sont encore offerts à la population.

Pour les jeunes, existent : pendant les grandes vacances, une plaine de jeux sérieusement équipée ; durant toute l'année, une Maison communale de la jeunesse et des Loisirs ainsi qu'une salle de gymnastique.

A cela, il faut ajouter des sociétés sportives : football, basket, pelote, tennis, ping-pong, billard.

Dans le domaine artistique, ne restent que l'Accordéonist'Club Fontainois et le Cercle dramatique socialiste.

Quatre sociétés carnavalesques, trois de gilles et une de chinels, forment le folklore fontainois (dans lequel il y a lieu de signaler les quatre géants locaux dont la garde d'honneur est assurée par les enfants des écoles communales et libres).

Enfin, une salle des fêtes, trois cinémas et quelques salles de danse donnent à la population des loisirs commercialisés.